

LE

MOYEN DE PARVENIR

ŒUVRE

CONTENANT LA RAISON DE CE QUI A ÉTÉ, EST ET SERA, AVEC DÉMONSTRATIONS CERTAINES ET ACCESSOIRES SELON LA RENCONTRE DES EFFETS DE LA VERTU.

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

BLAVIGNAC

ARCHITECTE

Membre de plusieurs Sociétés savantes

Seconde édition, revue et augmentée

Cuique suum.



GENÈVE

J.-B. CHANARD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

M. DCCC. LXXII

Donné Par Mme Blavignac

A

Charles Mariotto.

le 1er Janvier 1874. Genève

LE

MOYEN DE PARVENIR

TIRÉ A 150 EXEMPLAIRES

LE

MOYEN DE PARVENIR

ŒUVRE

CONTENANT LA RAISON DE CE QUI A ÉTÉ, EST ET SERA, AVEC DÉMONSTRATIONS CERTAINES ET ACCESSOIRES SELON LA RENCONTRE DES EFFETS DE LA VERTU.

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

BLAVIGNAC

ARCHITECTE

Membre de plusieurs Sociétés savantes

Seconde édition, revue et augmentée

Cuique suum.



GENÈVE

J.-B. CHANARD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

M. DCCC. LXXII



Parmi les opuscules si nombreux, sortis de la plume spirituelle et savante de M. Blavignac, il n'en est peut-être point qui offre un intérêt plus piquant que celui que nous réimprimons aujourd'hui et dans lequel l'auteur est parvenu, avec une patience et des recherches infinies, à découvrir le nom de l'auteur du célèbre ouvrage intitulé : **Le Moyen de Parvenir**, *qu'il rend à Henry Estienne et qu'il prouve avoir été composé à Genève.*

La première partie de ce travail fut imprimée, en 1865, dans les Mémoires de l'Institut de Genève; la seconde, dans laquelle l'auteur arrive à la solution du problème, est complétement inédite. M. Blavignac a bien voulu revoir son travail et nous autoriser à sa publication.

Nous avons la certitude que ce petit volume, qui a sa place marquée dans la bibliothèque des érudits, sera également bien venu de tous les Genevois.

L'Éditeur.



PREMIÈRE

DISSERTATION



NOTRE but, en traçant ces lignes, est de rendre à la Suisse romande, à la littérature genevoise, une œuvre qui nous paraît lui revenir, lui appartenir de plein droit.

Le style *rabelaisien*, cet incroyable ramage, précurseur d'une transformation de la langue dont Pascal est peut-être la plus magistrale expression, eut des admirateurs jusqu'à la fin du seizième siècle. Sa fougue s'amortit sur le plus malheureux des Valois. D'Aubigné, l'intrépide frondeur, en fut le dernier représentant.

Le MOYEN DE PARVENIR appartient bien, et par le fonds et par la forme, à la catégorie des ouvrages pantagruéliques.

Qui fut l'auteur de ce livre, sorti de presse, dit-on, vers 1610 ? Quand, et où fut-il composé ?

A ces questions, nous répondrons par quelques conjectures, déduites de l'ouvrage lui-même, et qui, à défaut d'autre mérite, auront au moins celui de la nouveauté.

Le *Moyen de Parvenir* a été réimprimé un grand nombre de fois, et sous différents titres aussi étranges les uns que les autres; on le rencontre par exemple avec l'intitulé : *Salmigondis, ou Manège du genre humain,* et avec celui de *Coupecu de la Mélancolie, ou Vénus en belle humeur.* M. Paul Lacroix en a publié une édition critique en 1841. Avec un zèle digne d'une meilleure cause, cet éditeur s'efforce de prouver que le *Moyen de Parvenir* est l'œuvre de Béroalde de Verville et qu'il fut composé à Tours.

Que d'explications forcées pour sou-

tenir cette thèse et surtout sa dernière proposition !

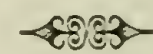
Il suffit cependant de parcourir l'ouvrage, même superficiellement, pour voir qu'il a été composé, non pas en Touraine, mais à Genève; à la fin du seizième siècle, par quelqu'un qui habitait cette ville, qui n'en ignorait pas la topographie, ainsi que celle des environs ; par quelqu'un qui en connaissait fort bien aussi la topographie morale, le dialecte local, qui comprenait même les patois du pays.

Par qui ? nous demandera-t-on. Nous ne saurions le dire. Toutefois, il est peu probable que ce soit par Béroalde, dont le style lourd et diffus, comme Nodier l'a si bien remarqué avant nous, diffère totalement de celui des pages que nous allons examiner.

On peut chercher parmi les auteurs de Genève à cette époque : Henry Estienne qu'on surnommait, en 1580, le *Pantagruel de Genève*, aurait bien des titres à la revendication de cette œuvre. D'Aubigné est de beaucoup trop moderne, puisqu'il ne vint dans notre ville qu'en 1620, dix

ans après la date que l'on assigne à la première édition du *Moyen de Parvenir.*

Avant que d'aller plus loin, nous tenons à bien préciser notre opinion sur l'édition publiée par M. Paul Lacroix : nous ne la critiquons qu'aux seuls points de vue du véritable nom de l'auteur de l'écrit que nous examinons et du lieu où il a été composé. Nous nous plaisons à rendre un complet hommage à M. Lacroix pour sa vaste érudition qui éclate dans tant de notes biographiques et bibliographiques; pour la correction de son édition où bien des passages incompréhensibles ont été restitués avec un rare bonheur; enfin, pour le véritable service qu'il a rendu à la science en mettant entre les mains de tout le monde un livre presque introuvable malgré ses nombreuses réimpressions.



Le plan suivi par l'auteur du *Moyen de Parvenir* pour la composition de son ouvrage est tout à fait élémentaire, l'intrigue est des plus simples. Un banquet,

ce mot était alors un synonyme de réunion, assemblée, société; un banquet, convoqué par la Sagesse, réunit ses convives chez le *Bonhomme,* souvent qualifié de *notre maître.* Ces expressions sont à noter, car, le *bonhomme* c'est le peuple, qui, dans les Etats démocratiques, est le *maître;* elles sont, dans tous les cas, bien mieux de saison à Genève qu'à Tours.

La Bonne-Intention, en costume de président, occupe le haut bout de la table; des secrétaires sont établis et quelques précautions, qui nous font sentir que nous sommes bien à Genève, que nous respirons dans une atmosphère délatrice, sont prises contre l'espionnage, contre toute indiscrétion venant du dehors, mais laissons parler l'auteur :

« Cependant, il y avoit gens apostés à ce qu'ils eussent égard à ce qu'il n'y eût point de parole perdue, et qu'aucune ne tombât, ou fut égarée; pour à quoi parvenir, on fit des barrières spirituelles, et des garde-fous intellectuels. Avec cela furent haut et bas tendus des tapis de considération, et des linceuls de conservation. On m'a dit qu'autrefois, et à faute

de tels remèdes, il chut des paroles à terre, dont il leva des herbes de plusieurs façons.

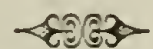
« J'ai fait fermer la porte, dit l'amphitryon, il n'entrera personne céans, nous sommes en liberté; la dispense, *id est,* le verrou et la barre sont mis à la porte; aucun n'entrera ici; si le diable ne le jette par la cheminée.

« Sitôt que quelqu'un ouvroit la bouche pour prononcer sa goulée, lit-on plus loin, aussitôt les secrétaires les mettaient par état, et colligeoient les paroles et propos, comme belles et bonnes perles ès rives de l'Asie. »

Les personnages qui assistent au banquet sont nombreux; on en compte près de quatre cents. Toutes les célébrités, depuis l'époque la plus reculée, sont admises dans ces réunions. Presque tous les novateurs contemporains y figurent. Calvin y paraît rarement. Il semble que l'auteur ait frissonné, en employant le nom de cette ombre vivante, dont l'individu, couché dans le sépulcre depuis tantôt un demi-siècle, est peint d'après nature dans cette simple phrase :

« Hé! me regardez? vous voyez votre maître. »

L'auteur assure que tous les convives étaient vivants au moment de la composition de son ouvrage, mais qu'il a souvent dû taire leurs noms et les masquer sous des pseudonymes empruntés à l'antiquité et « autres âges du temps. » Cette addition ou restriction est tellement élastique, qu'elle enlève absolument la possibilité de tirer une induction quelconque de la plupart des noms qui figurent dans cet étonnant sympose ou banquet. Aussi n'y attacherons-nous pas une grande attention.



Dans beaucoup de passages, l'auteur donne à entendre, il dit même clairement, que l'ouvrage a été écrit à deux reprises; qu'il fut d'abord composé en vers, que des additions nombreuses ont été greffées sur cette ancienne rédaction, datant de cinquante ans, et dont le noyau semblerait appartenir au joyeux curé de Meudon :

« Je mets ici en avant le père Rabelais le docte, parce que les substances de ce présent ouvrage et enseignements de ce

livre furent trouvés entre les menues besognes de la fille de l'auteur.

« Ce livre fut jadis fait en belle rime croisée, mais celui qui l'a transcrit, sans y aviser mêlant ce qui etoit deçà et delà, a fait qu'il n'y a, ce semble, ne rime ne raison en apparence.

« Tout ce qui est dit ailleurs est pris d'ici, qui est la source de toute science. J'ai étudié plus de cinquante ans en ce livre, tant je l'ai trouvé de savoir inépuisable.

« Les mélanges que vous trouverez sont survenus, à cause de l'antiquité de ce volume, et des annotations, apostilles et interprétations qui y étoient mises ; et le gentilhomme qui le transcrivit, pour votre avancement en toute sagesse, a tout écrit d'une suite, mêlant, sans distinction, glose et texte, ainsi que, quand vous êtes à table, vous, qui ne jeûnez pas, vous mangez des viandes prises de çà et de là, selon l'occurence. »

Si le *Moyen de Parvenir* a réellement eu deux auteurs, il faut avouer que le second est digne du premier ; la lecture la plus suivie ne dénote aucune différence sensible, ni dans l'esprit de la composition ni dans sa forme. Si l'auteur a tra-

vaillé sur un ancien fonds, il a dû le remanier en entier pour présenter un tout aussi homogène.

N'attachons pas d'ailleurs, à cette question, une importance qu'elle n'a pas ou qu'elle n'a plus.

Si nous voulions analyser le *Moyen de Parvenir* au point de vue scientifique et littéraire, il y aurait beaucoup à dire. Que de contes y sont agréablement racontés et ont été répétés. Le Sage avait certainement lu le vieux volume dont plus d'une narration est reproduite dans le *Bachelier de Salamanque* et dans ses autres œuvres.

La langue française est l'objet de bien des observations ; pourquoi l'Académie a-t-elle ignoré ou dédaigné la bonne définition : pour être **antique** il faut mille ans, pour être **ancien** deux cents et pour être **vieux** plus de cent ans ? Comment se moquer mieux du patois de la capitale de l'Isle de France que dans ce morceau :

« J'étions ententif : « Et qui sommes-

nous ? — Je sommes ce que je sommes ; je jouons. — Et que jouons-je? — Je jouons ce que j'ons. — Et qu'ons-je ? — J'ons ce que j'ons. — Ons-je en jeu. — Si je n'y ons, j'y fons. » Foin! s'écrie l'auteur, ces Parisiens me troublent. »

En fait de science, on lit au chapitre XXXV : « *Le soleil n'est pas chaud* et : *La pluie ne choit pas, mais elle monte vers le centre de la terre.* » Arago et Newton eussent-ils mieux dit ?

Nous n'avons d'ailleurs à faire, ni à la sottise d'un pédant, ni à la science fatiguante d'un professeur morose : *rire, manger, boire* et *dormir,* sont les vertus cardinales de ce joyeux écrivain qui a rempli son œuvre de bons mots, de saillies et de boutades analogues à celle-ci : « Hé gai, vive l'amour! Il n'est que d'être quitte, libre, et jouir de ses amours. Ainsi puissions-nous avoir santé et de l'argent. »

Nous diviserons notre ouvrage en trois parties.

Nous examinerons, successivement, les

passages qui tendent à prouver une origine genevoise : 1° Par les noms de lieux; 2° Par l'emploi de mots appartenant au dialecte local; 3° Enfin, par les anecdotes et les faits plus ou moins individuels.

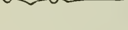
Nous n'épuiserons point la matière; une abondante moisson reste à faire pour ceux qui ne craignent pas un genre et un style dont les excentricités rivalisent trop souvent avec ce qui a été écrit de plus libre.

Des hommes très-compétents : La Monnoye, Prosper Marchand, Lenglet-Dufresnoy, Le Duchat, etc., n'ont vu dans le *Moyen de Parvenir* qu'une pierre d'achoppement pour ceux qui s'en feraient les nouveaux éditeurs. Avaient-ils tort? M. Paul Lacroix a prouvé, par son édition, d'ailleurs si savante, combien la tâche était difficile, comme on pouvait aisément s'égarer dans ce dédale, réceptacle de vérités et de mensonges, de réalités et d'antiphrases; où sagesse et folie se coudoient; où les faits moraux

2

marchent de pair avec les récits les plus graveleux.

Après avoir lu et relu cette œuvre étrange, nous avons le sentiment que notre travail n'a pas le degré de certitude qui caractérise une critique réussie. Sur ce fond mobile, bien des contre-thèses peuvent s'élever. Nous nous sommes peut-être achoppé dans nos conclusions. Nos lecteurs pourront en juger.



I.

A en croire le dernier éditeur « la Touraine est le théâtre de la plupart des faits racontés dans le *Moyen de Parvenir.* » Cette assertion, bien qu'étayée avec esprit, nous paraît dénuée de preuves suffisantes. Pas plus que l'Isle de France, que la Normandie, la Picardie ou le Lyonnais, la Touraine n'est représentée dans cet ouvrage avec ces détails qu'un auteur laisse glisser, sans trop s'en apercevoir; ce n'est pas la cité de saint Martin, c'est

la cité de Calvin, c'est Genève, ses rues, ses places et ses environs, qui occupent son esprit.

Il est impossible, avec la meilleure volonté, de trouver, dans le *Moyen de Parvenir*, autant de détails, touchant une autre ville, qu'on en trouve sur Genève; on en jugera par les extraits suivants, que nous aurions pu augmenter encore.

Le quartier du BOURG-DE-FOUR, avoisiné de lieux qui portaient autrefois des noms d'une énergique lubricité, dont la dernière tradition se trouve dans celui de rue des BELLES-FILLES, encore en usage l'an dernier, est mentionné par notre auteur. Les détails qu'il donne montrent, qu'à la fin du seizième siècle, la prostitution n'était pas entièrement bannie de cette localité.

Une scène du corps de garde de la PORTE-NEUVE, elle méritait alors ce nom car elle ne datait que de peu d'années, ayant été ouverte en 1564, peint

bien les répulsions des *vieux Genevois :* le poste était mélangé de réfugiés français qu'il ne craint pas, au sujet d'une simple irrévérence, de traiter de *poirs* ou pourceaux, venus sous le prétexte de l'*Evangile.*

Les notes destinées, dans la dernière édition de l'ouvrage qui nous occupe, à élucider le texte, sont le résultat d'aberrations tellement étranges, que nous ne pouvons nous abstenir de rapporter celles qui ont trait au *Bourg-de-Four* et à la *Porte-Neuve :* « Le bourg de Four, dit l'annotateur, est la rue du Four-Saint-Germain, qui n'était pas encore enfermée dans l'enceinte de Paris. Les maisons construites autour du four banal de l'Abbaye formaient une espèce de bourg.

« On appelait *Porte-neuve* la porte Saint-Honoré, située à l'endroit même où cette rue s'ouvre dans la rue Royale. Cette porte fut démolie sous le règne de Louis XV. L'anecdote que raconte Béroalde, doit se rapporter au siége de Paris, par Henri IV, en 1594. »

Genève possédait des latrines publiques sur le Rhône depuis une époque fort ancienne, car nos chroniques disent qu'en 1514, une violente tempête précipita dans le fleuve celles de la Fusterie. Les constructions de ce genre, presque inconnues en France à cette époque, sont plusieurs fois mentionnées par notre auteur et lui fournissent l'occasion de plus d'une épigramme. M. Lacroix interprète ces passages de la plus étrange façon lorsqu'il dit que « ces privés publics, où l'on s'entrefait place honorable pour fienter glorieusement et dont l'assiette, pour poser le fondement, est aussi nette que le tranchoir sur lequel on mange » désignent « la *ministrerie* de Genève, où l'on formait des ministres en leur apprenant à prêcher l'Evangile. »

Les amateurs de commentaires singuliers en trouveront suffisamment, peut-être trop, dans l'édition qui nous occupe. Au chapitre CIV, l'auteur dit : « Sachez que les Suisses gardent la porte et n'entrent guères, et davantage, ne savent que l'on fait dedans, ni qui y est. » Voici la

glose de M. Lacroix au sujet de ce passage : « C'est-à-dire, que l'Eglise protestante de Genève tient les clefs de la porte du Paradis, ou bien est placée à l'entrée de la vraie philosophie, comme une sentinelle qui reste éternellement hors du palais qu'elle est chargée de garder. »

Les hôtelleries nommées dans le *Moyen de Parvenir,* sont celles de la ROSE et de la COQUILLE, bien connues à Genève. L'enseigne de cette dernière se voit encore au Bourg-de-Four, et la maison de la *Rose*, au Molard, vient à peine d'être démolie.

L'historiette de l'individu dont la tête resta engagée dans un pot de fer, se passe dans une auberge de la même ville. Comme cette aventure se rapporte à un fait peu connu, c'est-à-dire au séjour à Genève, Calvin vivant, d'Ignace de Loyola et du fougueux prédicateur Feu-Ardent, l'auteur des *Entremangeries et guerres ministrales;* que Philippe Mornix, le zélé calviniste, y est rappelé, nous la citerons :

« Nous étions à Genève, et folâtrant en notre logis, à carême-prenant, en cachette, comme on fait en ce pays, il y eut un de nos amis (je crois que ce fut Feuerdant) qui mit sur sa tête un pot de fer, et se mit à sauter. En dà, la tête lui entre dedans, et ne pouvoit l'en ôter. Nous eûmes bien de la peine; et, sans le père Ignace, qui s'avisa d'un bon expédient, il lui eût fallu rompre le pot ou la tête. Ce père, plein d'industrie, prit le chausse-pied du laquais de Sainte-Aldegonde, et le passa sur le nez qui empêchoit que le pot ne se dégainât, et tira pardessus, si que, le nez rabattu, la tête sortit du pot fort aisément. Nous en rîmes tout notre benoît saoul, d'autant qu'il demeura camus. »

Le pont d'Arve (nous ne connaissons point de rivière de ce nom coulant près de Tours), est mentionné dans ce fragment de dialogue :

« *Rabanus.* — Pourquoi voudriez-vous avoir perdu votre femme ?

Priscien. — Pource qu'elle ne me veut point obéir.

Statius. — Endà, la mienne m'obéit une fois : ce fut, quand je la jetai en l'eau. Nous passions sur le PONT D'ARVE ; et

le balendrier, *id est* garde-fous, étoit ôté. Je la poussai en bas, et lui dis : « Va où tu pourras. » Ce qu'elle fit galamment. »

COMPESIÈRES, ancienne commanderie de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, située à une lieue de Genève, et SAINT-JULIEN, village un peu plus éloigné ; mais que M. Lacroix place à cinq lieues d'Amboise, en Touraine; sont des localités dont les noms sont rappelés, la première à cause des désirs singuliers du Commandeur; la seconde, au sujet des moines; à cette époque, Saint-Julien possédait en effet des Capucins qui y fondèrent un hospice en 1602.

Le village de Versoix, est mentionné à plusieurs reprises. Ce qu'en dit notre auteur dans le passage suivant est très-curieux et nous fait remonter à une date antérieure à 1589 :

« Du temps que la parole était de l'Evangile, les habitants de VERSOI avoient un ministre, qui sans cesse leur reprochoit leur ignorance et indécence de mœurs, leur reprochant qu'il n'y avoit

ni rime ni raison en leurs affaires; et si souvent leur tint ces propos, qu'il en devint fâcheux; tellement que, la visitation étant, ils demandèrent un autre pasteur; et ce, avec grande instance, disant que cettui-là leur était insupportable. Le consistoire, averti, tant de la simplicité de ce peuple, que de la façon du ministre trop rude pour agréer à ce petit troupeau, leur en adjugea un autre, qui fut averti. Cettui-ci les prêcha quelque temps par essai; puis, pour l'établir absolument, il fut question d'assembler les habitants, pour savoir si ce nouveau venu leur serait agréable. Ce qu'étant fait, et un de la compagnie des habitants étant délégué pour parler au ministre, et lui faire trouver bon qu'il demeurât, lui dit : « Monsieur, vous êtes agréable à tous nous autres, tant parce que vous êtes bel homme, que principalement à cause qu'il n'y a ni rime ni raison à tout votre fait. »

L'auteur nous dit qu'il a recueilli cette anecdote à Versoix même, où il soupa, se rendant à une Diète en Suisse; il y apprit aussi pourquoi on s'exposait à de mauvais traitements en y demandant de la malvoisie. Nous transcrirons ce morceau, où tout Genevois reconnaîtra la

plume d'un compatriote plutôt que celle d'un étranger :

Les femmes des pêcheurs de VERSOI étoient allées à Genève (qui est le Paris de ce pays-là; c'est pourquoi le Duc de Savoie la voudroit avoir, pour faire le roi), elles y avoient porté leur poisson, qu'elles vendirent fort bien : aussi étoit-il jeûne : et, de fait, on s'escrime de jeûnes en ce pays-là avec un bâton à deux bouts, et disent que de se frotter d'une peau de jambon sans la savourer, et plus méritoire, que de se crever de poisson. Ces femmes avoient fait grand gain, pource que déjà on surfait la marchandise en ce pays-là; et des Allemands avoient acheté leurs denrées, à leurs mots, à beaux quarts comptants, sans l'autre monnoie. Cette joie fut cause qu'elles s'accordèrent de *bere in peu de malvesia*, et allèrent à un cabaret, près la FUSTERIE, où elles eurent ce qu'elles demandèrent pour de l'argent (cela s'entend aussi bien qu'à Rome. Qui a nez pour sentir, qu'il flaire). Elles s'en trouvèrent si bien, qu'en cet aise elles redemandèrent de cette bonne liqueur; ce qui fut tant poursuivi, qu'à la fin, et gain, et fonds, tout y alla; et encore quelque bague d'argent à six tours demeura pour gage avec les plates. Tant

que le bon goût et les vapeurs durèrent, elles ne se souciaient de rien. Ainsi gaies et gaillardes, elles s'en retournèrent. Ayant un peu passé la FRANCHISE, et trouvé un endroit de belle verdure (c'étoit en été), elles s'avisèrent de dormir un petit, qui dura jusqu'à presque soleil couchant, qu'une se réveilla, qui réveilla les autres. Cette première, encore toute étourdie, avisa une bouteille verte, qu'une d'elles avoit emplie d'huile avant boire ; elle s'écria : *O di comera la Guerneta, vede, vede-vo le gros lizard ver?* De cela, les autres épouvantées se levèrent; et toutes ensemble, comme cette-là, à belles pierres, se mirent à lapider cette bouteille; et la bouteille se cassant, elles disoient, l'oyant casser : *Les ous se cassent;* et puis, l'huile épandue, disoient : *C'est le velain qu'il rend; véez comme il mode.* Depuis ce temps-là la malvoisie a été à si bon marché, que, qui en demande à Versoi, en a pour soi et pour sa charretée de beurre frais. »

On retrouve d'autres phrases en vieux patois : « Les Huguenots, fuyant de la Saint-Barthélemy et approchant de Genève, dit l'auteur, se plaignoient du roi des François. Les Savoyards qui croyoient

ce que ces pauvres *despoderats* leur contoyent, les consoloient ainsi : *Ha pauvre gen! vostron ré n'est pas si bon que nostron princio. Si vostron ré se fut bin gouverna, il eusse esta mastre d'outa de nostron duc.* »

CHAMBÉRY, le LÉMAN et bien d'autres noms de lieux de nos contrées, souvent rendus méconnaissables par l'incurie des copistes, se lisent dans le *Moyen de Parvenir*. Les *Danses des Morts* de FRIBOURG et de DOLE, y sont mentionnées. On voit encore les vestiges de la première dans le couvent des Cordeliers; sur celle de Dôle « il y a, dit l'auteur, la Mort, qui parle à un beau jeune homme, et lui dit :

Ah! galant, galant,
Que tu es fringant!
Si te faut-il meure.

Et lui répond :

Eh! Mort arrogan,
Pren tout mon argean,
Et me laisse queurre!

La prise de la SAVOIE par la France, événement qui eut lieu en 1600, est rappelée par l'auteur, qui vante le vin d'ARBOIS, prisé longtemps avant lui sur la table épiscopale de Genève. Il décrit les maisons rustiques de la FRANCHE-COMTÉ, de manière à faire penser que cette contrée ne lui était pas inconnue. Voici le passage :

« C'étoit à la Saint-Jean qu'on chauffe (27 décembre) fort près de la nuit. Vous savez qu'en ce pays-là les maisons sont près de la montagne, et n'ont qu'une cheminée au milieu, sur le haut de laquelle il y a deux fenêtres ou portes, pour donner le vent par rencontre, afin que la fumée n'importune point. Or, le vent étant tourné, le valet voulut aussi tourner les portes, en ouvrir une, et fermer l'autre, de laquelle un des gonds étant rompu ou arraché, il n'en put venir à bout, si qu'il lui fut force de monter en haut, et ce, par la cheminée. Etant en haut, il avisa le défaut; mais il n'avoit point de marteau pour s'aider; il se fâchoit, de sorte qu'il alla par sur le toît, droit sur la montagne, quérir une pierre; et ainsi il fit un petit sentier, il raccoutra sa porte, puis descendit. Il y avoit un pauvre chaudronnier

qui cherchoit logis; mais, pource qu'il brunoit, il ne pouvoit voir de chemin; joint qu'il y avoit neigé, depuis que le monde se fut retiré. Ce chaudronnier, bien empêché, ne savoit que faire; il levoit le nez à mont, découvrant ça et là; enfin, il avisa le sentier qu'avoit fait ce valet, et lui, là, il le suivit; et, voyant la clarté de la chandelle, il ouvre la porte, et cuidant entrer, il se pousse dans la cheminée. Etant ébranlé, il n'y eut pas moyen de se retenir, si qu'il tomba au milieu de la chambre, disant : « Dieu soit céans! » Nous vîmes ce personnage noir et ses chaudrons, qui firent à nos oreilles deux fois plus de bruit qu'ils n'eussent pu faire. Nous fuîmes tous cuidant que ce fut le maréchal des logis de Lucifer, qui vint mettre dans ses chaudière les petits enfants, pour les faire cuire, et nous envahir comme repues franches. »

Rien de plus plaisant que l'historiette d'un ministre de « VAUTRAVERS, en la comté de NEUCHATEL. » Enlevé de son poste pour cause d'adultère, ce prédicant se fit mercier, courant de foire en foire avec son nouvel attirail, mais laissons la parole à qui de droit :

« M. Jacques de la Tour (le ci-devant ministre), se trouva à la foire de Fontenay, avec beaucoup de marchandises; et, entre autres, grande quantité de lanternes. Nous y fumes avec bonne et joyeuse troupe de gentilhommes du pays. Me promenant, j'aperçus ce marchand, et le considérai fort, pource qu'il m'étoit avis que je l'avois vu autre part. Je le dis aux autres, qui de même en pensaient comme moi. Ainsi que nous doutions, et le trouvions de bonne façon pour un lanternier, et que déjà nous nous étions entredit qu'il ressembloit au ministre déposé, il s'aperçut que nous le regardions. Alors approchant, Le Fouilloux lui demanda : « Mon maître, mon ami, n'êtes-vous point parent de ce ministre, qui fut déposé à l'autre synode ? » Adoncques, sans s'émouvoir, il dit : « C'est moi qui suis celui que vous dites. — Et pourquoi, et comment est-il advenu qu'aujourd'hui vous êtes marchand de lanternes ? — Ho, ho ! dit-il, et pourquoi non ? Je vous les ai autrefois prêchées, maintenant je vous les vends. »

Dans le récit suivant, il est question de VEVEY, ville située sur le lac de Genève; l'orthographe donnée à ce nom est con-

forme à l'ancienne prononciation, qui se retrouve encore aujourd'hui :

« Un jour qu'il faisoit tonnerre, pluie et tempête, et que le monde étoit, un dimanche, au soir, aux prières; voilà un éclat de tonnerre, qui donna; et, au même instant, un pauvre ramoneur de cheminée, pour éviter le danger et la pluie, se jette dans le temple de VAIVAI, au delà de Lausanne. A son arrivée, chacun, le voyant si noir, s'enfuit. Il voit le monde fuir; il fuit aussi après. A la sortie, et qu'il était le dernier, il arrête le valet du ministre, qui était aussi le dernier des autres; il lui demanda ce qu'il y avoit. Le pauvre valet lui dit : « Hélas! monsieur, ne me faites rien; je vous connois bien. — Et qui suis-je? — Vous êtes monsieur le diable, à qui Dieu donne bonne vie! »

II.

Les mots non-français aujourd'hui, se comptent par centaines dans le *Moyen de Parvenir*. Ceux de nos termes qui font partie du vieux langage étant élagués, il en reste un certain nombre, qui appar-

tiennent à un ancien dialecte; ce dialecte, c'est celui de Genève et non celui de Tours. Quelques détails touchant ces termes spéciaux ne seront pas déplacés ici. Au chapitre quarantième, on trouve une ou deux phrases prononcées par un horloger par un « *maître horlogeur de Genève,* » comme dit l'auteur; malheureusement, ce passage, très-court d'ailleurs, est sans intérêt. Etablie seulement vers 1587, par quelques Bourguignons, l'horlogerie était alors chose toute individuelle; la langue, ou si l'on veut, l'argot des *cabinotiers* de la *fabrique* n'était pas créé. Prenons quelques mots dans les autres parties de l'ouvrage :

Baganisier : *bouche,* mot qui a fait naître *bagout ;* loquacité vantarde.

Balendrier : *barrière, garde-fou ;* ce terme, que nous avons vu dans la citation relative au pont d'Arve, se rencontre aussi bien dans les pièces comptables que dans les chroniques genevoises du seizième siècle, *balendri* et *balendrai* sont encore usités en patois.

« Livré trois chevrons pour les **Balendry** de la Corraterie : 9 sols. »

Compte de Guigonet, navatier, 1540-41.

« Au pont de la porte de Riva, pour refere tous les **Balendriers.** »

Compte de Rolet, carrier-chapuis, 1547.

« Les semeurs de peste composèrent une graisse comme leurs prédécesseurs, et engraissèrent les verrouils des portes et les **balendriers** des rues et places où on soulait s'appuyer. »

Roset : Chroniques de Genève, 1562.

Baliures : *balayures.*

« Que chacun face **balier** et tenir nettes les places et rues publiques à l'endroit de soy, assavoir le mercredi et samedi. »

Ordonnances de la Cité de Genève, 1589.

Brouillard : *brouillon* d'une lettre, d'un manuscrit, ce mot est toujours en usage à Genève.

Caimanderie : *mendicité,* s'est effacé de notre langage qui a conservé **foutimasserie** : *travail puérile,* ainsi que **ni moi itout** pour : *ni moi non plus.*

M. Lacroix se trompe en traduisant **casse** par marmite de terre; nous appelons ainsi soit une poële à frire, soit un vase

de cuivre à manche en fer qui, dans la campagne, sert à puiser de l'eau dans la **seille**, sorte de baquet en bois mentionné plusieurs fois dans le *Moyen de Parvenir*.

Le glossaire genevois peut, aujourd'hui, tout comme au seizième siècle, enregistrer **charpis** employé au masculin pour *charpie*.

Le passage suivant se trouve au quinzième chapitre :

« Pleurez vieille, pleurez! mais non faites ; d'autant qu'il n'y a point de rime sur vieille ; et j'en dépite tous les poëtes, fussent-ils autant savants que **chose.** »

Rien n'est plus commun à Genève que d'entendre remplacer un nom propre contre lequel la mémoire se rebelle, par les mots : *machin*, *machinante*, *machine*, **chose.**

Dayée on plutôt **doyée**, mot que M. Lacroix déclare incompréhensible, signifie *coulée* par un passage étroit, et par suite *goulée liquide* qui descend le gosier ; ce terme était populaire à Genève où les ruelles étroites par lesquelles les eaux

pluviales s'écoulaient dans le lac s'appelaient des **doyes**, un acte de 1461 mentionne déjà, ou encore, la « carreriola sive **doya**, juxta domum Joh. de Salis. »

Franchise. Suivant le dernier éditeur, ce mot est le nom d'un ruisseau ou d'une plaine dans les environs de Genève, c'est une grave erreur; on désignait par *franchise* une zône territoriale entourant la ville et jouissant des franchises et priviléges de la cité elle-même.

Fusterie; une note traduit ce mot par *corderie*, c'est encore une erreur : la place de la *Fusterie*, qui porte toujours ce nom, l'a reçu de ce fait qu'elle était entourée de magasins de *fustiers* ou marchands de bois de construction, de marchands de *fuste*, comme l'on disait et comme l'on dit encore à Genève. Puisque nous parlons de noms de lieux, observons que « **Versoix**, *petit village de Gex,* » est une définition qui, depuis trop longtemps, a disparu des dictionnaires géographiques, pour pouvoir être répétée aujourd'hui.

Moder : *quitter l'endroit où l'on est,*

s'en aller, est un mot patois, aussi fréquemment employé aujourd'hui, dans les environs de Genève, qu'il pouvait l'être au moment de la composition du *Moyen de Parvenir*.

O, employé pour *avec*, n'est pas un archaïsme, mais un mot patois que l'on entend encore, bien que d'autres formes le remplacent très-souvent.

Poir : *porc, pourceau*; ce mot qui se prononce : *pouai*, *pouaire* ou *pouare*, s'employe au figuré autant qu'avec le sens direct.

« Je sens déjà que ce livre nous échappe, dit l'auteur au dernier de ses chapitres, et me semble que je vois déjà un fripon de **proposant**, qui est joint à un aspirant à la prêtrise *mediante coquedindo* ; et ils disent que je suis *nigromanchian*, que je fais parler des morts ! »

M. Lacroix dit que *proposant* est un jeu de mots sur *protestant*, il n'en est rien, ce terme, purement genevois, sert à désigner un jeune théologien calviniste qui se *propose* d'être ministre ; sa principale fonction publique consiste à lire,

dans la chaire, une traduction française du Décalogue.

Sec! est une interjection qu'on rencontre souvent dans l'ouvrage que nous examinons, et qui est très-employée à Genève, où on lui donne volontiers la valeur d'un *c'est que* dubitatif.

Soupier : *individu épais, lourd, stupide,* est bien rappelé chez nous par *plein de soupe,* mots dont on fait un seul substantif avec le même sens.

St! pour *chut!* est une forme antique, bien mieux conservée dans la Suisse romande que partout ailleurs.

Le mot **Huguenot**, dont l'étymologie a fait éclore presque autant de systèmes que l'interprétation de la formule funéraire : *sub ascia dedicavit,* mérite bien de nous arrêter un instant puisque notre ville a été le point de départ du mot et de la chose.

Le passage suivant se trouve dans le quinzième chapitre du *Moyen de Parvenir :*

« Il nous advint une autre cause de remords de conscience : c'est que, voyant des ébraguettés, les disions *huguenots*. Notre bon ami Budée m'avisa de ce péché, m'instruisant que ce mot étoit grec, signifiant *heureusement connaissant*. »

Cette étymologie par dérivés d'ευ, bien, et γνωειν, connaître, ne nous paraît être autre chose qu'une réfutation de celle que Gabriel de Saconay republia, en 1572, dans sa *Généalogie et fin des Huguenaux*. Voici l'argumentation de ce ce dernier :

« *Huguenau* est un *Guenau* ou un singe. Le françois hérétique a pris ce nom pour s'être plutôt transformé en guenon et en singe qu'en autre bête, suivant un certain naturel d'aucuns françois qui se rendent assez souvent imitateurs des nations estrangères ès mœurs, gestes et habillements ; qui est le propre du singe. »

Les deux étymologies que nous venons de rapporter sont des jeux d'esprit dans lesquels il ne faut rien chercher de sérieux. Notre histoire nous servira mieux.

La plus ancienne mention du terme

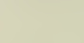
qui nous occupe se trouve dans un procès de 1521, analysé par M. J.-A. Galiffe, dans ses *Matériaux pour l'histoire de Genève* : la secte des Eiguenots : *Ayguinocticæ sectæ* y est nommée, non comme représentant une idée théologique, mais comme parti politique travaillant à une alliance entre Genève et certains cantons de la Suisse. Ce mot, si étrangement travesti dans le latin du secrétaire de la justice, était une imitation directe de l'allemand *eydsgnossen* ou *eidgenossen* : alliés par serment. Sœur Jeanne de Jussie, la célèbre religieuse de notre ancien couvent de la Stricte-Observance, a soin de le rappeler. Elle écrivait en 1530 : « Enguenot, c'est un mot Allemand, qui est autant à dire en François que *Bon-allié.* » A partir de la date ci-dessus, c'est-à-dire de 1521, une foule de pièces offrent le nouveau mot, écrit avec toutes les orthographes que le caprice et l'incertitude peuvent suggérer. Un incident vint compliquer la question philologique : le chef du parti qui voulait l'alliance suisse se nommait *Hugues,* le nom d'*Huguenot*

servit naturellement à désigner ses adhérents : il résulte de là que les deux mots *Eiguenot*, encore conservé en patois, et *Huguenot*, qui a trouvé sa place dans les colonnes académiques, sont nés en même temps et que, malgré leur origine différente, ils servaient à désigner une même catégorie d'individus.

Comme synonyme d'hérétique, le terme dont nous venons de rappeler le début, ne fut pas employé à Genève avant 1528 ; il ne parut, ou plútôt ne devint usuel en France, que bien postérieurement à cette date, en 1560, lors de la conjuration d'Amboise, qui, suivant toute apparence, se trama à Genève.

Bien que dans la séance du Synode protestant de Paris, tenue le 10 juin 1872, M. Guizot ait dit, aux longs applaudissements de ses collègues : « Moi, je me tiens pour fils de *huguenot*, » ce dernier terme n'est plus guère employé que par la science historique qui s'en sert pour désigner les révolutionnaires français du seizième siècle, qui, à leur opposition au gouvernement politique, joignaient l'adoption de

la plupart des erreurs condamnées par l'Eglise chrétienne.



III

La première anecdote montrant qu'on est, non à Tours, mais à Genève, est relative au Principal du Collége de cette dernière ville, son caractère tout érotique nous interdit de la répéter; mais, en la racontant, l'auteur se dévoile un peu : on voit qu'il demeurait à Genève et qu'il y exerçait peut-être la profession de médecin, laissons-le parler :

« Le second ministre étoit malade. Je fus appelé pour le voir; je lui fis au moins mal que je pus. Se trouvant un peu bien, il me parla de ce monsieur le principal, et me dit qu'il étoit falot. A ce mot, il arriva; et moi, bien aise, et lui aussi, parce qu'il y avoit occasion de rire, *inter privatos parietes*, je me mis à faire des contes, et lui aussi; mais les miens alloient plus vite; de sorte que, soit pour m'éprouver, ou pour se venger, comme il me l'a confessé depuis, il lui prit fantaisie de

changer de propos, et dit : « O nous misérables réformés, de proférer tant de paroles oiseuses, dont nous rendrons compte; et vous, le premier! — Il est bien vrai, dis-je; mais, monsieur, il faut ici un *distinguo* genevoisien; venons à l'Ecriture. Le Sage dit qu'il y a temps de rire et de pleurer. Eh bien! j'avons ri; ce que nous avons dit n'offense personne. Les paroles oiseuses sont celles qui offensent, et qui sont dites pour ôter l'office, ou le bénéfice, ou la renommée à un homme..... »

Un certain scepticisme perce dans ces lignes; l'ouvrage est, d'ailleurs, rempli de traits décochés contre les porteurs d'habits ecclésiastiques, qu'ils appartiennent à la religion de Genève ou à celle de Rome. Cependant notre auteur, soit parce qu'il voyait de près les Huguenots, soit pour toute autre raison, attaque plus souvent les ministres que les prêtres. Dès l'entrée en matière, il critique la suppression des jeux d'exercice faite par les *inventeurs de nouveautés qui gâtent la jeunesse;* il traite les ministres d'*étourdis*, de *présomptueux*, de gens qui *sentent mauvais*, de *captieuses tignes qui veulent*

tout réformer et refondre, d'*entre-lardeurs de théologie allégorique, effondreux d'arguments, aiguisant les remontrances sur la meule d'hypocrisie;* de *grosses bêtes de prêcheurs qui fendent le ventre au diable avec leur libéral arbitre.* Plus loin, il se moque encore des : *ministres de Genève, qui épluchent, à leur mercuriale qu'ils font le jeudi prochain des Quatre-Temps, et puis vont banqueter ensemble.*

Présenter sous une face ridicule les sermons des nouveaux prédicateurs lui est familier, témoin ce fragment qu'il fait sortir de la bouche d'un ministre de Strasbourg :

« Quand vous dansez, il semble que vous vouliez jeter votre tête aux cieux et vos jambes au diable; dansez modestement. Quand vous buvez, vous gargouillez comme pourceaux; hé! pauvres gens, enivrez-vous, mais que ce soit sobrement; jurez pieusement; maudissez flatteusement; battez mignardement, et paillardez chastement; donnez-vous au diable avec honneur, et éjouissez-vous de tous sujets, sans en abuser. »

La morale de l'historiette suivante sera toujours de saison :

« Un jour, une vieille huguenote incita sa servante qui étoit papiste, d'aller au prêche; ce que la fille voulut pour lui plaire, et y alla avec belle et bonne dévotion, et ouït le prêche avec une moult bonne intention. Etant revenue, sa maîtresse lui en parla : « Eh bien, dit-elle, ma mie, n'est-ce pas une belle chose que le prêche? N'y parle-t-on pas bien de Dieu?

« La fille, ayant longtemps écouté sa maîtresse, lui répondit ainsi : « Ils en parlent prou; mais ils ne le montrent point. »

Au sujet de ces nouvelles doctrines que Jeanne de Jussie appelait plaisamment l'*évangile courant* et notre auteur l'*évangile d'aujourd'hui*, écoutez le sermon du curé du Busançois :

« Je vous prêcherois aujourd'hui; mais nous n'avons pas le loisir. Toutefois, je vous dirai un bout de sermon, que nous diviserons en trois parties. La première, je l'entends, et vous ne l'entendez pas. La seconde, vous l'entendez et je ne l'entends

pas. La troisième, ni vous, ni moi ne l'entendons. La première que j'entends, et vous n'entendez pas; c'est que vous fassiez rebâtir le presbytère. La seconde, que vous entendez, et que je n'entends pas; c'est que vous entendez que je chasse ma chambrière, et je ne l'entends pas. La troisième, que vous ni moi n'entendons pas est l'*Evangile d'aujourd'hui;* parquoi, n'en disons mot. Adieu. »

Les billets de créance, sorte de lettres de change sur la foi nouvelle, sont censurées par notre auteur qui stigmatise, à plusieurs reprises, l'avarice et la cupidité des apôtres du Huguenotisme.

Les sectateurs de Calvin ont longtemps accrédité toutes sortes de contes au sujet des modestes émoluments que touchait leur chef et sur sa sobriété personnelle : à les entendre, le révolutionnaire français n'aurait bu que de l'eau. Pièces en main, on peut dire aujourd'hui combien ce dernier gagnait, et certifier qu'il avait un goût prononcé pour le vin *salvagnin.* Quant à la modération touchant les plaisirs de la table, l'auteur du *Moyen de*

Parvenir place dans la bouche de Calvin lui-même ce petit tableau ironique :

« Ne savez-vous pas que je bois et mange si peu, qu'il me faut être en repos pour pâturer? Avisez : je ne mange pas tant que beaucoup de personnes [ensemble]; et, si tout le vin du monde étoit là, je n'en boirois pas le quart. »

Nous aimons à croire erronées, ou tout au moins fort exagérées, toutes les historiettes érotiques dont le livre est semé, et qui ont des ministres pour acteurs.

La création du Consistoire de l'Eglise prétendue-réformée de Genève est racontée en termes singuliers :

« On m'a dit qu'il étoit advenu une grande aventure : c'est que, depuis quelque temps, il étoit échappé, comme le lièvre de l'arche, un certain petit consistoire, qui sortit du Chapitre imperceptiblement, ainsi qu'un atome, et est devenu grand, ayant déjà fait plusieurs enfants. Je parle d'un petit corpuscule nommé *consistoire*. Je n'entends pas proférer ce que je dis, de ce grand et unique consistoire, père des Chapitres.

— Paix! ce dit Monsieur de Luçon, vous vous jouez à un dangereux monstre....... »

On comprend, après ces critiques et ces tirades, les appréhensions de l'auteur au sujet de son œuvre, et que, tout en l'appelant un *joyeux répertoire de perfection*, un *bréviaire parfait*, le *centre* et le *monarque* des livres; le *LIVRE* par excellence, il recommande à ses lecteurs de *s'embéguiner le museau du cadenas de taciturnité* :

« Tenez le fort caché, ajoute-t-il, et vous gardez des pattes pelues de ces enfarinés, qui gourmandent la science et l'emplissent d'abus; étrangez-vous de ces pifres présomptueux, qui, voyant les bonnes personnes désireuses de se calfeutrer le cerveau d'un peu de bonne lecture et profitable, s'en scandalisent....... Fuyez telles bêtes, et ne leur communiquez point ce rare trésor; ains, le commettez à gens de bien, comme gens de bien ont pris la peine de le vous donner. »

Ecoutez notre écrivain, maudissant d'avance les contempteurs de son œuvre :

« Moines prêtres, ministres, etc., présidents, conseillers, avocats, etc., mar-

chands, ouvriers, artisans, etc., de quelque état, qualité et condition qu'ils soient, qui diront mal des mémoires du *Moyen de Parvenir,* seront atteints et convaincus de tous crimes que la sottise embrasse, que l'impudence couve et l'hypocrisie nourrit, etc. »

Il ajoute plus loin : « Tout ce qui est ici avancé, est tenu pour très-vrai, sans qu'il y faille ou soit reçu d'y contredire; et si quelqu'un y contredit, qu'il s'aille faire canoniser en enfer! »

Le principal du Collége, dont nous avons parlé, n'est autre que Jean Pinault, qui occupa la charge de recteur depuis 1572 jusqu'en 1576.

Suivant le dernier éditeur du *Moyen de Parvenir,* Pinault est un nom burlesque qui ne désigne personne. Une semblable assertion, relative à un personnage bien connu à Genève, doit être relevée.

Jean Pinault, fils de Jacques et originaire de Poitiers, était pasteur à Jussy en 1560, il reçut la bourgeoisie gratuite le 10 décembre 1562. Pasteur dans la ville

depuis 1566, on le voit, en 1570, consoler les pestiférés, et, en 1602, accompagner au supplice François de Gerbel, sieur de Sonnas, compromis dans l'affaire de l'Escalade. Pinault mourut en 1606, chargé d'années et probablement sans laisser de postérité masculine; il fut, par honneur, inhumé au cloître de Saint-Pierre. Ses armoiries, d'après le cachet d'une lettre qu'il écrivit l'année même de sa mort, se composent d'une tortue avec la légende : TECUM HABITAT, précédée d'un oméga signifiant : *Pour toujours, jusqu'à la fin,* et suivie de l'initiale P.

Jean Pinault est nommé plusieurs fois dans l'ouvrage que nous examinons, il prend part à l'interlocution, et l'auteur le fait parfois figurer comme acteur dans des aventures plus que singulières; il paraît encore dans une scène matrimoniale que nous voulons vous raconter :

« Un officier de Genève avoit une femme assez fâcheuse, et qui le tourmentoit. Il la battit plusieurs fois et à dur; dont elle se contrista, et menaça son mari du consistoire, qui est le purgatoire

des huguenots. Remis qu'il fut au Consistoire, il y alla; et on lui montra que cela n'étoit pas beau de battre sa femme. « Elle étoit battable, dit-il. — Allez, lui dit le diseur, sachant la pensée de notre seigneur le consistoire, retirez-vous; qu'il y ait de la *mesure* en vos actions, et qu'on n'oie plus parler de vous!

« Il retint fort bien son congé, et, quelques jours après, sa femme, se faisant forte du consistoire, se mit à faire la méchante, et il la battit; mais avec quoi? Avec une aune qu'il avait empruntée du seigneur Lait (Lect), qui avoit été jadis couturier; et la frotta dos et ventre sur ses habillements, à cause qu'ils n'ont point ôté les dix jours en ce pays-là. La pauvrette se plaignit, et fit encore appeler son mari au consistoire, auquel on fit la joyeuse et courte remontrance, pource qu'on n'avoit pas le loisir de parler à lui, à cause que l'on faisoit réponse à une lettre que le duc de Savoie avoit écrite à un traître, et dit-on à ce maitre officier : « Allez, et soyez sage; et si votre femme vous fâche, ne la battez pas. —Monsieur, je ne lui ai fait que ce que vous m'avez commandé; je l'ai battue par *mesure*. — Oui, dit-elle, messieurs, il m'a battue avec une des aunes de messieurs; et disoit, pour autant, que là on mesure la

justice. — Comment, dit maître Jean Pinault, vous abusez des paroles saintes? N'y retournez plus. — Monsieur, dit-il, ce ne sont que remontrances que je lui ai faites. — Allez, dit le président-clerc, remontrez-lui avec l'*Écriture sainte*, ou bien l'on vous mettra léans (dedans). » Quelques jours d'après, elle fut encore mauvaise, et il la battit; mais ce fut avec un gros Nouveau-Testament couvert de bois et ferré : il le lia en une serviette, et la plauda en cas-pendu; il n'y manqua rien. Elle s'en plaignit; et, les formes observées, étant devant le benoît consistoire, qui s'ennuyoit de le voir si souvent il fut tancé. « Messieurs, dit-il, je ne l'ai corrigée qu'avec l'*Ecriture sainte*. — Hélas! quelle écriture sainte, messieurs! dit-elle. Ç'a été avec un gros maudit Testament qu'il m'a bourrelée. » Cela ouï et su, il fut dit qu'il seroit puni, s'il continuoit; et puis, étant entré devant messieurs, on lui reprocha son incrédulité; qu'il étoit malin contempteur et tergiversateur; et enfin, lui fut prononcé, à peine de punition corporelle, qu'il n'eût plus à châtier sa femme, que de la *langue*. Ah! Jean! il n'y faillit pas, d'autant que, quand elle le fâcha, il prit une *langue* de bœuf fumée, dont il la battit, tant que le diable eut de cul, et le consistoire, de tête. »

On peut dire que le *Moyen de Parvenir* fourmille de détails sur Genève. On y voit figurer le *Sautier*, charge inconnue en France ; la coutume de donner le nom d'*officiers* aux sergents y est indiquée et bien des noms propres, familiers aux Genevois, s'y rencontrent : Bèze, Bienvenu, l'auteur de la comédie du *Monde malade et mal pansé*, représentée en 1568 ; Calvin, Cop, Lect, défiguré sous l'orthographe Lait ; Pierre Viret, les imprimeurs : Badius, Crespin, Durant, Le Preux et Robert Estienne, y sont nommés.

Charles Perrot, ce chrétien pratique, dont M. le Professeur Cellérier traça naguère une biographie si attachante, y est désigné sous le nom de *bon père Pérault*, nom qui rappelle les affectations monacales, si aigrement reprochées à cet homme qui cherchait Jésus. M. Lacroix, à qui il est bien permis d'ignorer l'histoire biographique de Genève, confond ce personnage avec Guillaume Perault, dominicain du treizième siècle, auteur de la *Summa de virtutibus et vitiis*.

Théodore de Bèze figure dans un grand nombre de dialogues; c'est le premier personnage qui forme l'interlocution, il se présente assez gaillardement : « Il m'apprit, dit l'auteur, que la quatrième clef fondamentale des trois clefs communes de la musique; de la divine, douce, humaine et sainte harmonie, est la bonne clef de la cave; c'est la sainte et harmonieuse clef, c'est la fidèle et parfaite. » Bèze avait perdu l'ouïe, au point qu'en 1602, il n'entendit rien du vacarme de l'escalade de Genève, tentée par les troupes savoyardes; le *Moyen de Parvenir* nous le représente aussi comme sourd : « Bran! s'écrie son interlocuteur, il faut crier à ce sourdaut, comme pour prendre une taupe. » C'est un détail biographique, prouvant que l'auteur connaissait personnellement le gai vieillard, qu'il demeurait et écrivait à Genève. Bien des facéties sont placées dans la bouche de ce ministre savant, surnommé le *Phénix* de son temps; nous n'en citerons qu'une, il s'agit des servantes de prêtres au seizième siècle ;

écoutez comment, pas à pas, la domestique devient la maîtresse de la maison :

« Le premier mois, ma chambrière est tant sage, que tout ce que j'ai est à moi. Si, en sortant de l'église, je la vois venir de chez un des confrères chanoines, je lui demanderai : D'où venez-vous, Jeanne ? — Je viens de chez votre compère, quérir votre vaisselle, que vous laissâtes hier, que vous y fûtes souper. » Ho da ! tout est encore à moi. Le mois d'après, je ferai la même question en même posture. Elle dira : « Je viens de quérir notre vaisselle, que nous laissâmes, hier, chez notre compère où nous soupâmes. » Ha, ha ! nous y avons encore part. Mais après, si je l'interroge, elle me dira bien autrement : « Que vous avez d'affaire, et vous n'avez point de chemise au cul ! Vous voulez tout savoir comme les grands. Je viens de quérir ma vaisselle, que je laissai, hier au soir, chez mon compère où j'ai soupé. » Voilà, tout est à elle. »

La manière dont Bèze s'excuse d'avoir écrit les *Poemata juvenilia* est assez curieuse. Dans l'interlocution, notre auteur lui adjoint Æneas Sylvius qui avait

aussi quelques poésies socratiques à se reprocher :

« Ainsi que je demandois à boire, voilà un grand bruit. — C'est de Bèze qui vient d'arriver; et Æneas Sylvius l'est allé recevoir, à cause de la similitude de jeunesse. Et, gai, nous voilà prou forts. — Aussitôt qu'ils furent entrés, après avoir salué la compagnie, qui but plus de dix-sept pintes de vin d'Arbois, ils se mirent à s'entretenir de leur jeunesse; et comme ils devisoient profondément de leurs amours, voilà ce mélancolique Genebrard qui les vint interrompre. — Eh bien! leur dit-il, vous avez bien fait des folies, étant jeunes; vous avez écrit d'amour et de lubricité, que plusieurs ont tourné en sens réprouvé. Il est vrai que les bien doctes, et qui ne sont point pédants, ont trouvé vos écrits bons; mais il y avoit de l'excès. Foin, jamais ces cucules ne font que lanterner le beurre! — Va, dit Sylvius, j'étois dispos de la braguette, et relevé de gentillesse, quand j'écrivois mes galanteries; mais depuis, je condamne tout cela, je le désavoue. — Et moi, dit Bèze, je n'ai que faire de m'en excuser; je suis gentilhomme à ce que je dis, et comme je l'ai toujours témoigné quand les notaires m'ont demandé ou écrit mes qualités. Eh bien!

j'ai été galant en jeunesse; aussi, j'étois prieur, délibéré comme un affieur de meurtriers; mais, depuis que je fus réformé, je retranche toutes mes foliettes joyeuses, et, tout ainsi qu'un bienheureux Josué, je fis une belle circoncision de mes œuvres juvénielles faites à la catholique. »

L'examen seul des jurons, employés dans les narrations du *Moyen de Parvenir,* donnerait à penser qu'on est dans cette cité où nulle loi ne semblait être complète sans le baptême du sang ou du feu. Les Ordonnances, publiées le premier Janvier 1589, condamnent les blasphémateurs à l'amende honorable, la torche au poing, avec trois jours de prison au pain et à l'eau; les récidivistes à la peine du fouet, et ceux qui retombent dans ce crime, à la mort.

Vingt-quatre heures de prison « en pain et eau, » sont prononcées contre ceux qui se servent de jurons mitigés comme : *mortdina, sangdina* ou *par le corps bieu.*

Les déguisements prévus par la loi, ne sont pas employés dans l'ouvrage que nous

examinons, mais on en trouve d'autres, comme : *certebieu, cordié, cordille, dianche, donguoi, ma finte, jernigoi, mordong, morgoi, pardienne, pargoi, parguille, parmagri, par la double lière des Pays-Bas, par la double fressure de mon petit chien, par la double-digne-grande corne triple du plus ferme cocu, par la sainte ombre du clocher du temple de Salomon, sandé, sandregille, sanguille,* etc. Les malédictions burlesques ne manquent pas à l'auteur : Une femme monte sur un escabeau à trois pieds, il culbute, écoutez l'imprécation, suite de cet accident :

« Qu'au diantre soit celui qui fit la maison, où fut marié le père de l'évêque, lequel sacra le prêtre, qui maria la mère de celui qui forgea la cognée, dont fut coupé le bois où fut amanché le pic, dont on releva la terre, pour planter l'arbre, duquel fut faite la première selle à trois pieds ! »

Nous avons dit que l'auteur du *Moyen de Parvenir* paraissait exercer la médecine; l'induction que nous avons tirée de la visite qu'il fit à un ministre malade,

est renforcée de cette circonstance qu'il fait figurer, comme interlocuteurs, une foule de médecins grecs, romains, arabes, juifs et contemporains ; les célébrités hermétiques et spagiriques ne sont point oubliées. Un seul canonisé prend place au banquet, et cette exception a lieu en faveur de saint Côme, le patron des médecins et des chirurgiens.

Le nom d'un autre interlocuteur, LE MORTEL, nom sur lequel la sagacité des commentateurs s'est exercée en vain, paraît nous reporter à Genève, ce nom rappelle un voleur dont les exploits étaient devenus populaires. L'auteur n'ayant pas reculé pour faire figurer parmi les convives, Barrabas, le célèbre brigand juif, a bien pu en faire de même pour Le Mortel, personnage auquel Spon, le savant antiquaire, consacre une note qui ne sera pas déplacée ici :

« Les vols d'un insigne larron appelé **Le Mortel**, qui vivoit alors (1504), ont quelque chose de surprenant. Chacun sçavoit qu'il faisoit ce mestier et l'on

tenoit tout bien fermé dans la ville de la peur qu'on avoit de lui. Dès qu'il estoit nuit, les maistres crioient à leurs valets, fermez les portes de peur du Mortel, ce qui passa après en Proverbe. Mais toutes les précautions qu'on prenoit ne servoient de rien. Il entroit partout, et mesme chez ceux qui se défioient de lui, car il semble qu'il ambitionnoit plus la gloire de dérober adroittement que le profit : puisqu'il ne déroboit que de petites sommes, pour faire bonne chère avec ses amis. Soit qu'il y eût addresse ou sortilége, il enchantoit les gens de telle manière qu'ils perdoient le parler, et le pouvoir de lui résister.

« La première chose qu'il faisoit en entrant estoit d'aller prendre les clefs, sous le chevet mesme du Maistre de la maison, quoy qu'il fust bien éveillé. Il alloit ouvrir la dépense et la cave, allumoit la chandelle, mettoit la nappe sur la table, mangeoit et beuvoit sans que personne le pût empescher. Le lendemain qu'il avoit fait quelque tour, il s'en alloit au cabaret avec ses compagnons; les Hostes le recevoient volontiers, sans aucun soupçon de lui, car il ne déroboit pas à ceux qu'il fréquentoit. Lorsqu'il n'avoit pas d'argent sur lui pour payer ses hostes, il leur disoit quelquefois d'aller chercher au coin de quelque chambre qui n'eut pas

esté ouverte depuis quelque temps, où ils trouvoient leur payement, sans qu'il s'y manquât rien.

« On s'estonnera comment la Justice ne le punissoit pas. Il fut à la vérité souvent emprisonné, mais les Syndics de Genève n'osoient aller contre les lois et coûtumes qu'on avoit de ne condamner personne s'il n'avoüoit lui-mesme. Mais quand on lui donnoit la question il estoit plus ferme et plus opiniâtre à nier la vérité, qu'un Martyr n'auroit esté constant à la confesser. On ne sçait si cela venoit, de ce qu'il ne sentoit point les tourmens, ou s'il avoit assez de force d'esprit pour en mépriser le sentiment : car il ne faisoit non plus d'estat d'un coup de corde qu'on lui donnoit, que si on lui eût fait danser un branle au son du tambour. Quand on lui avoit donné quelque bon trait de corde, il faisoit semblant d'avoir bien souffert, et disoit mettez-moy bas, je dirai la vérité. Hé bien, disoit-il après, que voulez-vous que je vous die ? On l'interrogeoit, et au lieu de répondre, il repetoit les mesmes paroles de l'interrogatoire; puis ajoûtoit, donnez moy encore une estrapade pour l'amour des Dames. Il ne mourut pas d'une mort aussi honteuse qu'il le meritoit : mais d'une mort à la vérité fort cruelle : car il fut

atteint si rudement de la peste qu'il en perdit la parole. Sa mère qui le servoit dans sa maladie, et qui craignoit qu'il n'échappât, pour estre un jour pendu, le fit mettre dans la bière et enterrer tout vif. Ainsi vécut et mourut Le Mortel. »

L'authenticité de cette narration est attestée par Bonivard qui, plus d'un siècle avant Spon, avait consacré les lignes suivantes à la mémoire du fameux larron de 1504 :

« En ce temps là régnoit à Genève ung noble larron nommé en savoyen le Morta, que veult aultant à dire en françois comme **Le Mortel**, qui valoit bien ung maistre François Villon de Paris : car yl ny avoit maison ni boutique qu'il n'ouvrist et entrast dedans, et (que plus est) yl enchantoit les gens, en sorte que quoique ilz le veoient desrober, ylz ne l'en sçavoient garder ny s'escrier que on leur vint au secours; mectoit la table, alloit tirer du vin en la cave, et bancquettoit devant ceulx de l'hostel devant que prendre aultre chose, puis alloit prendre ce que luy plaisoit sans que personne luy peust contredire. L'on luy eust donné cent estrappades de corde et faict mille aultres tourmentz, mais jamais n'eust rien confessé,

car yl s'en soucioit aultant comme faict ung petit enfant quant on berce, et quant yl en avoit reçu neuf ou dix, yl disoit : « Encore une pour l'amour des dames, » et au temps de lors l'on n'eut ousé punir ung malfaicteur quel manifeste qu'il fust, s'il ne confessoit le délict de sa bouche. Si qu'il demoura impuny, fors par sa propre mère, car luy estant mallade et luy estant prise une pamoison, sa mère fist accroire qu'il estoit mort de peste, et l'ensepvellit tout vif, de crainte qu'il ne fust pendu. »

Une dixaine de femmes célèbres figurent au banquet dont nous entretenons nos lecteurs : Sapho, Jeanne d'Arc, Elphis, épouse de Boèce, s'y trouvent; la première y avait certainement des droits.

D'autres noms nous montrent bien que nous sommes dans la métropole du Calvinisme. Que Margot soit Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, ou Marguerite d'Angoulême, la spirituelle reine de Navarre, le milieu huguenot est à peu près le même. La duchesse de Ferrare, Renée de France, la protectrice de Calvin et de tous les religionnaires de l'époque,

ne pouvait être oubliée dans un ouvrage qui, à un certain point de vue, peut être considéré comme un pamphlet contre les couronnes, contre les « gueux de rois, » pour nous servir d'une expression de l'auteur qui emploie le mot *gueux* dans le sens de *mauvais, méchant,* comme le veut encore le langage populaire de Genève.

César est celui de tous les personnages dont le nom est le plus souvent répété dans les dialogues du *Moyen de Parvenir;* c'est encore un indice indirect en faveur de Genève comme lieu de composition de cet ouvrage. Dans nulle ville des Gaules le souvenir de Jules-César n'est mieux et plus populairement conservé que dans cette cité, la première qui soit nommée dans les *Commentaires* de l'illustre capitaine et dont aucune histoire ne peut se faire sans mentionner la *tour de César,* la captieuse négociation de l'habile Romain avec les chefs de l'armée helvétienne et la construction de l'étonnante fortification destinée à empêcher l'irruption des Barbares sur les terres de l'Empire.

Observons encore, en fait d'interlocuteurs, que l'auteur parle directement sous des noms divers comme : *cettui-ci, chose, consul, moi, quidam, l'un, quelqu'un,* mais beaucoup plus souvent sous celui de *l'autre,* mot qui signifie le *diable,* un individu *subtil* et souvent un *sage,* ainsi qu'on le voit dans la phrase : **comme dit l'autre,** qui sert de préface ou plutôt de conclusion à tant d'adages populaires.

L'accusation faite aux Genevois d'aimer l'argent par dessus bien d'autres choses, ne date pas de nos jours. L'auteur du *Moyen de Parvenir* raconte l'histoire d'un libraire de Genève nommé Zacharie Durant ; il tombe malade, son chirurgien lui déclare qu'il est atteint de la peste : « Ha! mon ami, s'écrie le négociant, si je viens à mourir de cette maladie, je perdrai plus de mille florins à cette foire de Francfort. »

Il est temps d'en finir avec ce gros livre, avec ce volume curieux qui, eût-il été composé à Tours et par un étranger à Genève, nous semble avoir, pour les

Genevois, autant d'intérêt que s'il était inédit.

⊰⊱

De tout ce qui précède, il semble résulter que l'auteur du MOYEN DE PARVENIR était *médecin*, qu'il professait les *doctrines protestantes*, ou tout au moins qu'il les professa pendant une partie de sa vie, qu'il *habita Genève* et même qu'il était *Genevois*, qualité résultant de plusieurs faits et qui était indispensable pour être envoyé dans une Diète suisse; ajoutons qu'il dit avoir été en garnison à La Charité; beaucoup d'autres Genevois prirent part aux troubles causés en France par les novateurs en fait de religion, agissant tantôt individuellement, tantôt officiellement comme en 1562, époque où le Conseil de Genève, Calvin entendu, envoya quatre-vingts hommes au prince de Condé.

Nous avons dit que notre auteur dût écrire vers 1589; le fait qu'il emprunta à Cervantes l'anecdote de l'*âne volé sous celui qui le monte,* si toutefois c'est lui

qui est l'emprunteur, tendrait à prouver qu'il écrivait encore en 1605, puisque la première édition de *Don Quichotte* n'est pas antérieure à cette date.

Nous nous sommes astreint à ne nous servir que des renseignements résultant de la lecture de l'ouvrage lui-même; en compulsant les sources historiques de la fin du seizième siècle, et elles sont nombreuses; il ne serait point impossible d'arriver à des résultats beaucoup plus complets : nous avons ouvert la voie, c'est tout ce que nous désirions.

On comprend d'ailleurs combien il est difficile d'extraire quelques données biographiques sérieuses d'un ouvrage facétieux, plein de coq-à-l'âne, et dans lequel l'auteur, en donnant un renseignement personnel, obéissait plutôt au besoin d'égarer l'opinion pour mieux se cacher, qu'au désir de se faire connaître. Ajoutons, en terminant, que le nom de cet auteur paraît se trouver dans l'ouvrage, voilé sous l'anagramme : SE PUISSE TUER, anagramme répété plus d'une fois. Que ceux que n'effraient pas le ré-

sultat de la doctrine des combinaisons prouvée par l'analyse mathématique, cherchent. Il y a, pour les lettres de ces trois mots : 479,001,600 alternations possibles. Et, si l'on y joint : IL FAUT TUER, autre phrase peut-être anagrammatique, nous arriverons au chiffre respectable, même dans la capitale des chiffres, de : un sextillon, cent vingt-quatre quintillions, sept cent vingt-sept trillions, sept cent soixante-dix-sept billions, six cent sept millions, six cent quatre-vingt mille combinaisons.





SECONDE

DISSERTATION

E CHAPITRE précédent était écrit depuis sept ans lorsque nous avons repris notre sujet. Nous eûmes d'abord l'idée de refondre les deux dissertations dans une seule, mais, tout bien réfléchi, et pour ne pas retrancher certains détails qui ont leur raison d'être, nous avons préféré laisser nos études distinctes l'une de l'autre, rectifiant dans celle-ci ce qui nous a paru erronné dans la première.

On pourra nous objecter que cette marche entraîne à des redites, qu'elle détruit l'unité dans l'exposition, mais,

pourvu que nous arrivions à l'unité dans la conclusion, cela nous suffit; l'ouvrage que nous examinons touche à son but en suivant une ligne fort brisée, nous espérons y arriver aussi sans trop de logique apparente et tout en faisant maints ricochets. Nous n'enverrons pas, comme Henry Estienne, nos critiques « se faire canoniser en enfer, » nous les laisserons libres dans leurs appréciations, sans beaucoup nous inquiéter de leur opinion et de leurs décisions.

En lisant l'*Apologie pour Hérodote*, ouvrage dont Henry Estienne n'a jamais renié la paternité, nous avons été frappé d'y rencontrer ce passage en patois savoyard : « *Se le rey de Franse se fusse bin gouverna, è fusse maistre d'hosta de nostron seignou.* »

Ces quelques mots n'ont pas grande importance par eux-mêmes, mais nous devons remarquer qu'ils ne font point partie de ces citations du domaine commun dont on usait si fort au seizième

siècle ; nous ne les avons rencontrés que dans le *Moyen de Parvenir*, où, comme nous l'avons vu, la phrase est à la fois plus explicite et plus complète.

L'emploi simultané, dans les deux ouvrages, d'un passage pour ainsi dire individuel, nous a frappé ; il a augmenté les présomptions qui nous portaient à supposer qu'Henry Estienne pouvait être l'auteur du *Moyen de Parvenir*. Nous réunirons ici les indices militant en faveur de la composition de cet ouvrage par le rude pamphlétaire qui fit, à la fois, frissonner le clergé de Rome, et trembler les ministres de la nouvelle religion.

I.

Henry Estienne, né à Paris vers 1532, se retira à Genève avec son père Robert De Bosco ou Du Bois, dit Estienne, non en 1551, comme le racontent ses historiens, mais en novembre 1550. Tous les deux s'étaient faits protestants et

furent reçus bourgeois le 4 décembre 1556; Henry fut porté au Conseil des Deux-Cents en 1567.

Nous plaçons, d'après les biographes d'Henry, sa réception au 4 décembre 1556, tout en faisant observer que ni la matricule de la bourgeoisie, ni le registre du Conseil n'en disent un mot à cette date, on y lit seulement : « Spectable Robert, fils de Henry Estienne de Parys, Imprimeur, lequel a requys le recevoir au nombre des Bourgois. Arresté qu'il soit receu par le moyen de trente escus d'or sol et le seillot. » Cette dernière phrase dément Gaullieur qui dit que « le gouvernement de Genève, pour récompenser Robert de l'heureuse impulsion qu'il avait donnée à la typographie de Genève, lui conféra gratuitement la bourgeoisie. » Il est même à remarquer que le prix exigé de lui fut plus que triple de celui que l'on payait alors.

Arrivé à Genève en 1550, comme nous venons de le dire, Henry Estienne ne sortit de cette ville pour n'y plus revenir, qu'en 1597. Durant ces quarante-sept

années, il fit de nombreux voyages, entrecoupés de longs séjours dans l'antique cité des Allobroges, où il avait établi son imprimerie dès l'année 1557.

On comprend que l'étude locale résultat de ces stations et les impressions reçues de l'extérieur, se rapprochant forcément dans un cerveau merveilleusement organisé, aient fait surgir bien des comparaisons, bien des observations, bien des conclusions qui, en dernière analyse, ne devaient guère être favorables au système politico-théocratique dont Genève, sans trop s'en douter, et, pour ainsi dire, sans le vouloir, était devenue le centre. Nul mieux qu'Estienne n'était capable de juger cette ville, comme l'a fait l'auteur du *Moyen de Parvenir*.

Cet auteur nous assure que ce fut à Versoix même qu'il apprit certains détails touchant cette localité ; comme Estienne professa le grec à Lausanne, il dut, plus d'une fois, stationner dans cette petite ville, car, de son temps, il était d'usage

de faire des étapes partout, et le trajet de Genève à la capitale du Pays de Vaud prenait souvent plus d'une journée.

La connaissance du patois savoyard dont Henry Estienne fait preuve, se comprend bien par ce fait qu'il possédait le vaste domaine de Grières, dans le baillage de Ternier, près de Viry; il y séjournait souvent : plusieurs de ses épîtres et de ses préfaces sont datées de « Grieriana nostra villa. »

Comme cette terre possédait certains droits féodaux, Estienne en prit le titre de Sire ou Seigneur de Grières qui se lit dans quelques-uns de ses ouvrages; c'était pour lui un plaisir, très-innocent d'ailleurs, de pouvoir dire « je suis aussi du nombre des gentils-hommes, » ce mot se trouve dans les *Deux Dialogues*, ouvrage publié en 1578. Dans la *Précellence*, qui parut l'année suivante, il parle ainsi de son manoir :

« J'ai une maison aux champs possédée auparavant par un gentilhomme italien,

lequel avoit nommé *ingannavillano* le fruict d'un certain poirier; et comme je tien la maison, aussi retien-je ce nom, pour ne pouvoir trouver le propre. Or sonne ce mot comme si on disoit *trompe-villain* : d'autant que c'est tel à la veue, et principalement par les lourdaux, qui n'ont jamais esté curieux de considérer les diverses sortes de poires, et d'ailleurs n'en ont guere veu. »

Quelques mots d'Henry adressés à son fils Paul, qui lui avait mandé que la propriété de Grières venait d'être bouleversée par un tremblement de terre, méritent d'être rapportés.

« Je ne trouve pas dans ta lettre le moindre stoïcisme. J'exige de toi plus de fermeté. Ne crois pas que j'aie été plus ébranlé par la nouvelle de ce tremblement de terre et des désastres qu'il a occasionnés, qu'alors que cette même maison de campagne fut saccagée de fond en comble, durant la guerre, pendant que je voyageais en Suisse. Il faut plutôt se réjouïr de ce que la commotion n'a pas jeté bas par terre la tour de notre demeure. »

Ce billet, dont nous empruntons la tra-

duction à Gaullieur, se trouve dans les préliminaires d'*Aulu - Gelle* qu'Henry Estienne imprima, à Paris, en 1585.

Le domaine de Grières fut complétement bouleversé pendant les guerres de la fin du seizième siècle, nous avons même eu quelque peine à retrouver son emplacement ; le nom est resté attaché au sol. Du manoir, qu'on appelle *Château-Vieux*, il existe encore quelques pans de murs, qui, bientôt, ne seront plus qu'un souvenir, car ils sont en pleine démolition en ce moment. Ces ruines occupent le sommet d'une petite colline au pied de laquelle serpente la Laire.

Ce n'est pas sans charme qu'accompagné de deux de nos amis, dignes appréciateurs des œuvres d'Henry Estienne en général et du *Moyen de Parvenir* en particulier, nous avons visité ces sites agrestes que notre grand polygraphe aimait, et où il écrivit quelques-unes de ses meilleures pages.

L'adoption du néologisme *ingannavil-*

lano est certainement remarquable de la part de l'auteur des *Deux Dialogues* qui, dans ce dernier ouvrage, combat rudement le verbe *inganner*, récemment introduit à la Cour. Observons d'ailleurs que, dans cette curieuse encyclopédie, intitulée *Moyen de Parvenir*, l'auteur, tout en se moquant du langage courtisanesque en homme qui avait une opinion bien arrêtée à cet égard, n'argumente jamais contre le monstrueux accouplement du français et de l'italien; le fait ne put avoir lieu que parce que son auteur écrivait, *en même temps*, les *Deux Dialogues* pour lesquels il réservait naturellement tout ce qu'il avait à dire au sujet de cet événement qui occupe une si large place dans l'histoire de notre langue.

Une lecture attentive et simultanée des deux ouvrages dont nous venons de rappeler les titres, fournit un grand nombre d'indices démontrant qu'ils sont sortis, *à la fois*, d'un même cerveau. Dans l'un et dans l'autre, Estienne fait tout ce qu'il peut pour donner le change au sujet de

leur véritable auteur; il fait également tous ses efforts pour imprimer à l'un une coupe et une tournure différentes de celles de l'autre; c'est dans ce but qu'il ne fait intervenir que trois interlocuteurs dans les *Deux Dialogues*, tandis qu'il en place plus de trois cents dans le *Moyen de Parvenir*. Malgré toutes ses précautions, Estienne n'a pu complétement dissimuler son style et arriver à deux dictions absolument sans ressemblance. Nous voudrions mettre en parallèle un certain nombre de passages des deux volumes qui trahissent la même plume, mais la place nous manque, personne d'ailleurs ne nous suivrait dans les mille détails d'une comparaison analytique forcément aride et minutieuse. Un ou deux exemples suffisent ici, car, dans l'ensemble de notre travail, plus de cinquante citations du *Moyen de Parvenir* peuvent être rapprochées de vingt fragments d'œuvres authentiques d'Estienne et prouver que le tout a été inspiré par la même pensée et porte, malgré la variété des sujets, l'indélébile cachet d'un caractère unique.

Nous avons vu, en commençant, notre auteur employer le mot *herbe* au figuré d'une manière assez insolite. Estienne en fait de même dans les *Deux Dialogues* :

« Retournons au farcissement de la langue Françoise, qui se fait de plusieurs **herbes** cueillies ès jardins d'Italie..... Je vous ay jà dict parcidevant que toutes **herbes** estoyent bonnes aux courtisans, et que chacun y en mettent à sa poste. Toutes fois je vous confesseray bien que comme les appetis sont différens, aussi on farcit le langage diversement, aucuns trouvent la farce meilleure tant plus il y a de sortes d'**herbes**, les autres n'y en veulent pas tant. »

Nos lecteurs apprendront dans le volume même d'Estienne, ce que c'est que l'**herbe** Pseudophile, l'**herbe** Tachychole, l'**herbe** Polycleve, etc., etc.

L'expression : **ni rime ni raison**, qui joue un si plaisant rôle dans ce que dit l'auteur du *Moyen de Parvenir* en parlant du ministre de Versoix, était si familière à Estienne qu'on pourrait presque lui reprocher de s'en être quelquefois servi

sans rime ni raison. Il n'a eu garde de l'oublier dans les *Deux Dialogues* où il l'applique très-bien pour flétrir les italianismes dont les courtisans, cherchant à *velouter* la langue française, jugeaient à propos d'émailler leur langage.

En racontant l'historiette des femmes de Versoix, notre auteur fait une faute de patois savoyard en écrivant **velain** pour **venin**, car on lit dans la *Chanson de l'Escalade :*

Morta la béqué et morta le **venin**.
Te ne faré zamai ne ma ne bein.

Cette faute seule nous ferait reconnaître Henry Estienne, qui, dans le traité de la *Précellence*, parle du mot **velin** comme appartenant au parisien populaire et ayant, selon lui, donné **veleno** à l'italien. Il avait ce mot dans la tête et, pensant que le patois était un langage corrompu, il crut donner la couleur locale au **venin** savoyard en l'habillant à la parisienne.

La mention de plusieurs lieux de nos contrées, les anecdotes locales et les citations en patois savoyard, sont des caractères qui se trouvent, à la fois, d'une manière très-nette, dans le *Moyen de Parvenir* et dans l'*Apologie pour Hérodote*. Cette coïncidence est encore un indice tendant à prouver que ces deux ouvrages sont sortis de la même plume.

Dans l'*Apologie*, Estienne parle de Bâle, de Berne, du lac de Neuchâtel; du Pays de Vaud, de Lausanne, de Rolle; la mention de la Savoie est fréquente; celle de Genève l'est également : il discourt de la fameuse relique de saint Antoine, qui était conservée dans la cathédrale de cette ville; des sœurs de Sainte-Claire; il rappelle, avec un plaisir de néophite, le fait de Maigret, dit *le Magnifique*, qui fit manger à son chien quatre-vingts hosties consacrées, lors du sac des églises de Genève, en 1535.

C'est dans cet ouvrage, dans l'*Apologie*, que l'on trouve l'historiette du « povre Savoyard lequel ne prenant en gré la sen-

tence par laquelle on le condamnoit à estre pendu, disoit : *Héla messiour ze vo prio per la parélie, fade me pleto copa la testa.* »

On y voit aussi figurer un Savoyard qui se fait choyer par un collectionneur d'antiquités et qui, « en la fin, pour une belle antiquaille, lui monstra sa femme aagée de quatre vingts ans. »

L'auteur de ce pamphlet, nous parlons toujours de l'*Apologie,* de cette violente diatribe, où le bon grain est trop souvent étouffé par l'ivraie, ne ménage pas les prêtres de la Savoie.

C'est d'abord un certain curé de ce pays qui, exhortant ses paroissiens à payer les dîmes, leur dit : « Gardez-vous bien de suivre l'exemple de ce malheureux Caïn, mais suivez celuy du bon Abel. Caïn ne vouloit jamais payer les dismes, n'aller à la messe ; au contraire, Abel les payoit tresvolontiers, et toujours du plus beau et du meilleur : et ne failloit pas un seul jour d'ouyr la messe. »

Le ministre Pierre Viret avait déjà raconté cette plaisante boutade, il passe même pour l'avoir inventée afin de jeter du ridicule sur ses adversaires.

Vient ensuite l'histoire de dom Antoine le Goetreu, prêtre Savoyen ou Savoisien, car Estienne se sert autant de ces qualifications que de celle de Savoyard. Ce curé « en chantant sa messe, voyant que son compère qui lui aidoit à la dire, attendoit trop à luy respondre *Amen,* luy vint à dire : Di *Amen* de par le diable. Et incontinent le compère ne faillit de dire : *Amen, de par le diable.* Il est vray que ce ne fut sans se fascher et sans ajouster audict *Amen,* ces paroles ici : *Le sancro te runzay compare : se te n'ousse tan cria, zusso prey la ratta.* Car il faut noter, ajoute l'auteur, qu'il guettoit une souris qui estoit venue pour ouïr la messe, ou bien pour manger le dieu de la messe, comme nous sçavons que ce tour a esté faict par plusieurs.

Racontons une historiette relative au

curé de Filinge « de Felinge, auprès de Bonne, en Foussigny. ».

« Ses parroiçiens l'estans venus quérir pour faire cesser un grand orage, (pource-qu'il s'estoit vanté qu'il ne faloit craindre tempeste ni orage en sa parroice pendant qu'il y auroit le pied), il usa premièrement de force conjurations qu'il sçavoit par cueur, puis apporta son bréviaire et son messel, et choisit les plus rébarbatives qui y fussent : (estant cependant sous un arbre qui le défendoit un peu de ladicte tempeste, et outre cela se faisant tenir à quatre ou cinq de peur de renverser), voyant en la fin que tout cela ne servoit de rien, apporta son sainct sacrement, c'est-à-dire son dieu de paste, et lui tint ce langage : *Courdi ! se te né ple for que le diablo, ze te zeteray deguen le paco.* »

Ce qui veut dire en bon français : Par la corbleu! si tu n'est plus fort que le diable, je te jetterai dans la fange, dans la boue.

Estienne dépasse toutes les bornes que peut permettre une certaine licence, lorsqu'il parle du « prestre Savoyard qui se

vantoit que luy et ses compagnons faisoyent de leur dieu de la messe, comme le chat fait de la souri : c'est à-sçavoir qu'après s'en estre joué, ils le mangeoyent. » Il est souverainement injuste dans cette narration : « L'an 1538 furent brulez quelques prestres en Savoye pour estre sorciers, et entr'autres fut brûlé un à Rolle (qui est un bourg à quatre lieues de Lausanne) ensemble sa paillarde, qui estoit aussi sorcière : lequel confessa avoir esté vingtquatr'ans sorcier, pendant lesquels il n'avoit laissé de chanter ordinairement sa messe. »

Ces exécutions, faites par les Protestants bernois qui, autant que les Calvinistes de Genève, ensanglantèrent la vallée du Léman au seizième siècle, n'eurent probablement pas d'autre motif que le zèle de ces prêtres pour garantir leurs ouailles du poison des nouvelles doctrines.

Le goût qui portait Estienne à mettre en jeu les choses saintes, se fait aussi bien voir dans le *Moyen de Parvenir* que

dans l'*Apologie*. Aux exemples que nous avons donnés, ajoutons celui-ci :

« Depuis naguères, dans un certain village, on avoit fait un crucifix tout neuf, et on avoit mis le vieil au grenier du presbytère. Le curé, qui désiroit de manger d'une bonne oie, l'avoit fait engraisser, tuer et mettre à la broche, pour cuire toute farcie. Or, pour épargner son bois, il avait mis le vieil crucifix au feu ; et, conscience le dévorant, ne l'avoit voulu rompre, si qu'il le mit tout entier au feu, et laissa son petit neveu rôtir l'oie, c'est-à-dire tourner la broche. Quand le bras du crucifix fut brûlé, le corps tombe la tête sur le rôti, et le petit garçon, de se lever et courir à l'église, où il va crier : « Mon oncle, mon oncle, cet homme que vous avez mis dans le feu mange notre oie. »

II.

Dans son édition du *Moyen de Parvenir*, M. Paul Lacroix dit que Charles Nodier pensait qu'Henry Estienne était l'auteur de cet ouvrage. Dans ses *Études sur la typographie genevoise*, M. E.-H. Gaullieur, notre savant compatriote, semble partager la même opinion : « Une question littéraire, dit-il, qu'il serait fort intéressant de débattre (mais ce n'est pas notre affaire en ce moment), serait celle de savoir si le *Moyen de Parvenir*, ce recueil si singulier de contes de toutes les espèces, dans lesquels il est fait des allusions continuelles à Genève, à ses rues, à ses environs, à ses ministres et à ses habitants, ne doit pas être attribué à Henri Estienne. »

Il est bien à regretter que les savants que nous venons de nommer n'aient rien publié sur le sujet qui nous occupe. Le nouvel éditeur combat l'idée de Nodier avec force, se basant :

1° Sur le fait qu'Estienne était protestant.

2° Sur le caractère libre et souvent obscène de l'ouvrage.

3° Sur ce que Henry respectait trop la mémoire de son père pour le mettre en scène dans un pareil milieu.

4° Enfin, sur cette circonstance que certains faits mentionnés dans le *Moyen de Parvenir* sont postérieurs à la mort d'Henry Estienne.

On peut répondre, et, nous le pensons du moins, répondre victorieusement à tous ces arguments.

I. Henry Estienne naquit Français et catholique; à Genève, il adhéra au Protestantisme; revenu à Paris, il redevint catholique. De retour à Genève, il se fit réenregistrer parmi les Huguenots; à en croire un auteur bien informé, sa promotion au Conseil des Deux-Cents fut la rémunération de cette dernière volte-face.

Tous ces changements n'indiquent pas des convictions bien profondes : ce sont des adhésions de circonstance.

Notez bien que nous n'attaquons en aucune manière le caractère d'Henry

Estienne. A Dieu ne plaise que nous puissions avoir l'idée de flétrir un pareil génie.

Estienne était au fond sincèrement religieux et plein de droiture; il n'y a qu'à lire ses œuvres, qu'à prendre connaissance de ses lettres, qu'à étudier les actes de sa laborieuse vie pour s'en convaincre.

Avec un pareil caractère, comment ne pas avoir quelque répulsion pour tant de membres du clergé romain de l'époque, dont la liberté dégénérait si souvent en licence ? Comment ne pas honnir et mépriser de toutes les puissances d'un cœur honnête les dissolutions, les turpitudes, la cruauté et l'hypocrisie de la plupart des ministres protestants ?

S'étonner après cela qu'Estienne ait flagellé ces derniers dans le *Moyen de Parvenir*, c'est oublier les bases de tout examen sérieux.

II. Quant au caractère érotique de la diction du *Moyen de Parvenir*, elle ne prouve rien. L'*Apologie pour Hérodote* de même que la *Vie de Catherine de*

Médicis, également sortie de la plume d'Estienne, offrent un caractère tout aussi libre. Dans le *Moyen de Parvenir,* l'enjouement domine; dans les deux autres ouvrages, le sérieux aggrave plutôt les choses. Le volume que nous examinons n'offre rien de plus fort, rien même qui approche de la crudité de ces deux vers de l'*Apologie :*

Le remède est à qui les cornes porte,
De les planter ailleurs de mesme sorte.

III. La piété filiale d'Henry Estienne est connue. Pour lui, la vie n'était que la continuation de la carrière littéraire et scientifique de Robert Estienne. Le nom de ce dernier ne se rencontre que deux fois parmi les convives du *Moyen de Parvenir;* et, qui nous dit que ce nom ait figuré dans l'édition originale que nous ne possédons plus? N'est-ce point là une interpolation de mains postérieures? Si Henry Estienne n'était pas l'auteur du *Moyen de Parvenir,* le nom de son père y aurait figuré vingt fois et le sien, en

toutes lettres, plus de cinquante fois; car, sous des pseudonymes assez probables, on le reconnaît encore plus souvent.

IV. Reste le dernier argument : Le *Moyen de Parvenir* contient, ainsi que nous l'avons fait observer dans notre premier mémoire, des faits postérieurs à la mort d'Henry Estienne.

Cette circonstance ne doit pas surprendre.

Rien n'était plus ordinaire au seizième siècle que d'annoter les manuscrits, que de les continuer pour les tenir *à jour*, si cette expression est permise.

Nous avons un exemple assez frappant du fait sans sortir de chez nous. Michel Roset composa une *Chronique de Genève* dont les manuscrits sont très-nombreux. Cet historien mourut en 1610 et il avait arrêté son travail en 1562. Cependant, la plupart des exemplaires mentionnent des faits non-seulement postérieurs à 1562, mais qui se sont passés longtemps, très-longtemps après la mort de l'auteur.

D'ailleurs, l'édition que nous possédons

du *Moyen de Parvenir* indique précisément qu'un remaniement a été fait sur un original annoté, plein d'apostilles et d'interprétations et que la personne qui fit la transcription « a tout écrit d'une suite, mêlant, sans distinction, glose et texte. » L'auteur dit plus loin : « Le personnage qui vous produit en tout honneur ces saints mémoires de perfection, a pensé que le texte ne valoit pas mieux que le commentaire; pourquoi, il les a fait aller ensemble. »

On nous objectera peut-être que le nom d'Henry Estienne ne correspond pas aux phrases anagrammatiques citées dans notre première dissertation. Cela est vrai; mais, qui nous dit que les vingt-deux lettres des anagrammes correspondent précisément au nom qui n'en offre que treize? Elles peuvent former une phrase indicative très-explicite, soit en français, soit dans une autre langue; on en connaissait déjà une centaine au seizième siècle, Estienne se vante lui-même « d'en mettre sous silence trois vingts et dix-sept; »

il n'y a qu'à chercher : il est vrai qu'en faisant agir par alternation le facteur 100, ou même 77, sur le nombre que nous avons précédemment indiqué, on arrive à un chiffre capable d'effrayer les œdipes les plus résolus.

III.

Passons à d'autres faits, à d'autres considérations.

La rectitude du caractère d'Estienne le rendait incapable de cette dissimulation sans laquelle, au seizième siècle, il était bien difficile de vivre à Genève sans être suspect et persécuté. On ne le trouvait pas aussi bon calviniste que son père; on lui reprochait une sorte de cynisme dans ses propos et dans ses actions. Son esprit, naturellement frondeur et satirique, lui avait fait de nombreux et puissants ennemis dont le bigotisme haineux ne demandait qu'à s'assouvir. Dès 1567, on voit Henry Estienne traduit devant le Consistoire pour avoir imprimé un livre sans

autorisation; ses ouvriers, Français pour la plupart, sont mandés à la même barre sous l'accusation d'appartenir à un compagnonnage imposant certains usages secrets et condamnables, et sous celle d'appeler *Farfaux* les ouvriers typographes de Genève, tandis qu'eux-mêmes faisaient bande à part sous le nom de *Golfarins.*

Le 11 septembre 1578, Henry Estienne fut mandé au Conseil pour avoir fait paraître les *Deux Dialogues du nouveau langage François italianizé,* d'une manière qui n'était pas conforme au manuscrit censuré par les scholarques. Notre imprimeur se laissa condamner par défaut et se rendit en France auprès de Henry III qui le reçut avec bienveillance et qui fit écrire au Conseil de Genève pour l'engager à délivrer un sauf-conduit à Estienne « qui se fâchait de ne pouvoir s'employer à l'impression comme il le désirait. » Le 10 décembre 1579, le syndic Michel Roset répondit à l'ambassadeur de France « qu'Henry Estienne s'étoit rendu suspect en demandant un sauf conduit, et que, du

reste, il étoit bien libre d'abandonner Genève et de rentrer en France. »

L'année 1580 fut l'une des plus importantes de la vie d'Estienne.

Le 13 février, on lut au Conseil de Genève une lettre de Henry III portant : « que le roi désirant, à l'imitation de ses ancêtres, faire fleurir en France plus que jamais les belles-lettres et les sciences qui ont de tout temps fait tant d'honneur à son royaume ; qu'ayant appris le rare savoir que s'était acquis Henry Estienne son sujet, dans les langues grecque et latine, et la réputation qu'il s'étoit attirée par l'impression de quantité de bons auteurs, il souhaite qu'il lui soit permis de retourner en France. »

Cette lettre exerça sur Estienne une fâcheuse influence. Il crut sans doute que, fort de la protection royale, il pouvait revenir à Genève et braver le Consistoire. Il se trompa. On lit dans les registres de ce corps, alors si redoutable, le procès-verbal suivant sous la date du 12 mai :

« Henry Estienne, bourgeois de Genève,

est appelé, parceque le dit Henry auroit fait des *Dialogues* où il y a plusieurs passages scandaleux. A dit que quand on lui montrera quelque passage où il dit aultrement qu'il ne se doive faire, qu'il avisera d'en répondre et sur tous les faits pernicieux qui lui seront remontrés et en dira ce qu'il pensera.

« Et en somme, le dit Henry Estienne, s'est montré du tout enflé et présomptueux. Pourquoy, suivant cette réponse et les fautes qui sont en lui, à cause de plusieurs livres scandaleux et hors d'édification, on lui défend la cène et aussi lui fait-on bonnes remontrances et censures, même exhorté à ne se adonner à imprimer de telles folies, ains choses dédiées pour le service de Dieu. Après ce, il a dict qu'on lui fesoit tort, et qu'il n'endureroit jamais qu'on lui dit qu'il y eût de l'athéisme, et que si c'étoit ailleurs il endureroit plustôt la mort. Et en somme, il s'est montré du tout incorrigible et a dit que des ministres de Paris lui avoient dit que l'*Apologie d'Hérodote* a beaucoup servi à montrer les vices, et que les ministres sont bien contraints de dire en chaire beaucoup de choses pour reprendre les vices. Et despuis, attendu telle rebellion et fierté, qu'on l'excommunie à bon escient. Ce néanmoins luy ayant été faites les dites censures et

excommunications comme à un homme prophane et du tout incorrigible, il a dit que quant à lui, il n'y feroit autre jusqu'à ce qu'on lui aye montré la faute et qu'on l'aye ouy, et qu'il voit bien qu'on le condamne sans l'ouyr et que si on veut bien faire, qu'il faut être un peu hypocrite. L'advis a été que Nos Seigneurs seront advisés de ces faits, et, à ces fins, ont été députés spectables Théod. de Bèze et Jacquemot, ministres, et M. de Châteauvieux. »

Ces députés ne perdirent pas un instant pour livrer le prévenu au bras séculier. On lit en effet dans les Registres du Conseil, du lendemain 13 mai, un long protocole dont voici le résumé :

« Henry Estienne est excommunié et mis en prison pour avoir imprimé un livre plein de choses scandaleuses et indignes d'un chrétien, pour avoir manqué à M. de Bèze qui lui reprochoit l'abus qu'il faisoit de ses talens et sa mauvaise réputation, étant communément appelé le Pantagruel de Genève et le Prince des Athéistes ; enfin, pour avoir dit qu'il falloit être hypocrite pour plaire au Consistoire. »

Estienne resta assez longtemps sous

les verrous et, sans l'intervention et les instances de l'ambassadeur de France, instances renouvelées jusqu'à la fin du mois de juin, on ne sait trop ce qui serait advenu, car, dans la Rome protestante, on trouvait le glaive du bourreau toujours affilé et l'allumette n'était jamais loin du bûcher.

On a vu, par les pièces précédentes, qu'Estienne fut condamné non-seulement sur le chef d'avoir publié les *Deux Dialogues*, mais encore pour avoir donné le jour à « plusieurs livres scandaleux et hors d'édification, » à des livres pleins de « folie » qui ne sont pas autrement spécifiés et qui, dès le 15 avril, paraissent avoir été confisqués par le Conseil, à l'instance de Théodore de Bèze.

Or nul livre n'était plus capable que le *Moyen de Parvenir* d'irriter la bile de l'auteur des *Juvénilia;* car ce savant ouvrage le pasquine sans pitié; aucun volume de ce temps ne contient autant de révélations à scandale sur la marche plus ou moins obscure et ambiguë de la machine protestante à Genève; pas un

auteur n'avait encore osé émettre une prévision aussi nettement formulée que celle qui ressort de ce passage du chapitre LX :

« Vous parlez des moines : que ne mettez-vous aussi souvent des ministres en campagne ? — Ils n'ont encore guère régné; et puis, s'ils venoient à périr, ainsi que cela adviendra bientôt, d'autant que leur fondement est foible, et que l'on en trouveroit tant en ce registre, cela feroit éveiller les esprits, pour s'enquérir quelles gens c'étoient; et par ainsi, on réveilleroit l'hérésie, qui sera éteinte comme feu de paille dessus l'eau. »

On nous objectera peut-être que le titre de l'ouvrage ne se rencontre pas dans nos Registres, c'est vrai, mais qui nous dit que ce titre ait été composé ? Le volume a dû être saisi comme une suite des *Deux Dialogues*, peut-être même portait-il ce titre de *Dialogues* qui revient si souvent sous la plume des secrétaires, soit du Sénat, soit du Consistoire, et rien ne saurait enlever à notre volume cette qualité fondamentale de *dialogues,* car, ni l'antiquité, ni les temps postérieurs, n'ont



produit d'œuvre comme celle-là, où trois cent quatre - vingt - six interlocuteurs prennent successivement la parole. Nous devons encore faire observer que le livre des *Deux Dialogues*, ouvrage fort innocent, où Genève n'est pas même nommée, et qui d'ailleurs est écrit dans le sens calviniste, avec accompagnement de quelques grosses plaisanteries sur les moines, n'aurait pas, à lui seul, été capable de faire éclater les foudres de l'excommunication consistoriale bien que l'on usât de ces dernières avec une grande libéralité.

Le seul passage un peu saugrenu qui soit dans ce volume, probablement celui que les scholarques supprimèrent et qu'Estienne imprima contre leur volonté, traite des baisers *cataglottiques*. Le fragment suivant du passage condamné suffit pour donner une idée de cette invention de la cour de Henry III :

Philausone. Je vous veux parler du payement d'un cataglottisme qu'eut un jour quelcun venant du pays où telle façon est commune : duquel pays aussi il estet. Sçachez donc (pour le vous faire court)

qu'approchant de Lyon à une journée, il s'addressa à une servante d'hostellerie, laquelle, tant pour estre plus honneste qu'il ne penset, qu'aussi pourcequ'elle croyet ceste façon de cataglottiser (dont elle n'avet jamais ouy parler) intéresser aucunement sa pudicité, fut esprise subitement d'horreur : ce qui fit qu'elle s'estant effarouchée le rendit sage pour une autre fois.

Celtophile. Que luy fit elle ?

Phil. Elle joua si bien des dens qu'il ne retira pas sa langue si longue qu'il l'avet tirée.

Celt. Quel jeu ! il se pouvoit bien vanter qu'on le faisoit sage à ses despens.

Phil. Je ne sçay pas toutesfois s'il s'en vanta ès lieux où il alla depuis : mais sur le champ il fit une très-grande exclamation, non pas *admirantis,* mais *dolentis.* »

Toutes les tracasseries dont nous venons de parler et qui peuvent bien être qualifiées de persécution, indisposèrent vivement Estienne contre Genève et surtout contre les ministres calvinistes dont l'omnipotence se faisait sentir en toutes choses.

Notre célèbre typographe partit pour Paris où il fonda un second établissement; il était assez bien en Cour car, en 1581, on voit le roi lui assigner une pension sur le trésorier des Ligues suisses. Estienne n'abandonna d'ailleurs pas Genève, il y était durant cette même année 1581, lorsqu'il perdit sa seconde femme Barbe de Wille; remarquons, en passant, que toute la ville s'associa à sa douleur, ce qui montre que, ni la condamnation de son ouvrage, ni son emprisonnement, ni sa destitution du Conseil, ne lui avaient enlevé l'estime de ses concitoyens.

Nous avons vu que Henry Estienne n'estimait guère les ecclésiastiques de son temps; dans un passage du *Moyen de Parvenir*, il qualifie les uns et les autres de « vieux affamés de vaine réputation, goulus de folle gloire, qui se démangent d'impudence à l'ombre de l'eau Lémanique ou Tibérine, tandis qu'ils se tuent le cœur et le corps à charrier les âmes vers la mélancolie, tâchant de nous faire

payer la voiture; » plus loin, il s'avance jusqu'à soutenir que : « ce que les hommes forgent sous le nom de religion, ne sert qu'à estoudir les uns et faire rire les autres. » Quelque outrées que soient ces appréciations, les plus fortes qui soient sorties de sa plume, elles ne sauraient nullement justifier l'accusation d'athéisme lancée contre notre auteur par les ministres de Genève. Jamais Estienne n'en est arrivé à formuler une pensée analogue à celle du célèbre mathématicien Laplace : « Dieu est une hypothèse dont je n'ai pas besoin. »

Sans éprouver la moindre envie de soutenir les opinions théologiques de l'auteur du *Moyen de Parvenir*, nous ferons seulement observer que, protestant d'opinion, la logique serrée de l'esprit d'Estienne le conduisit naturellement et forcément au déisme, cette avant-dernière étape de l'hérésie, à toutes les époques, et quelles que soient les formes qu'elle puisse revêtir.

Estienne, nous l'avons dit, protesta devant le Consistoire contre l'inculpation

d'athéisme; il en fit autant devant le Conseil le 13 mai 1580: « Vous me chargés d'estre **Athéiste**, s'écrie-t-il avec indignation, si j'estois hors d'icy, je ne l'endurerois pas quand il me devroit couster la vie. » Notre savant était d'ailleurs sous le poids de cette imputation dès avant l'impression du volume qui nous occupe, car on lit à la fin de celui-ci :

« Bien donc, dites-moi, avez-vous envie de parvenir ? Lisez ce volume, de son vrai biais. Il est fait comme ces peintures qui montrent d'un et puis d'autre. On m'a dit qu'il y a quelques malotrus qui ont dit : « Voici des traits d'**athéiste.** » Enda; je n'en sais rien; je m'en rapporte à eux. Si j'ai rencontré à dire leur naïveté, c'a été sans le savoir. Je joue au colin-maillard; je prends ce que je trouve. Mais eux, qui sont sages et pleins d'intelligence, ils font tout par élection et connaissance... Ne vous déplaise, si j'ai dit quelque chose qui regarde ou oye de côté et sente mal à votre goût : ce n'est pas ma faute : c'est une perspection d'oreilles qui est gauchie : et puis, les parfaits sont aux cieux. Si je m'ébats à me moquer de vous, ébattez-vous à dire bien de moi, afin que ce ne soit de vous dont je parle. Et puis, qui

sait en bon escient ce que je veux dire, s'il n'a vu et lu le tout, et n'a requis le vrai sens de mon affaire ?

Notons, en passant, que cette même pensée de ne pas juger un ouvrage sur le titre, Henry Estienne l'a consignée au commencement des *Deux Dialogues* où le livre s'adressant au lecteur lui dit :

> De moy, lecteur, ne fay pas jugement,
> Par le milieu, fin, ou commancement.

Un peu plus loin l'auteur, raisonnant comme dans le *Moyen de Parvenir,* invite ceux qui le lisent à ne pas prendre le contre-pied de ses arguments, il les prie :

> De bien lire ce mien discours,
> Et ne prendre rien à rebours.

Un nouveau trait de similitude entre le *Moyen de Parvenir* et les *Deux Dialogues,* est ce fragment où Estienne, se voilant sous le nom de Celtophile, proteste contre l'athéisme :

PHILAUSONE. A la Cour, il se faut accommoder quant à ce qui touche la cons-

cience, non seulement à l'endret des hommes, mais aussi à l'endret de Dieu : sans avoir esgard à ce dicton ancien, *Amicus usque ad aras.*

CELTOPHILE. Comment entendez-vous cela ?

PHIL. J'entens qu'il ne faut point tellement faire profession d'une religion, qu'on ne soit prest de la changer incontinent selon les occurences. Voire y-a bien d'avantage : c'est qu'en un besoing il n'en faut point avoir du tout, ou pour le moins faire semblant que vous n'en avez point.

CELT. Et comment ? chacun m'appelleroit-il pas **Athée** ou **Athéiste** ? et comme tel ne serois-je pas déchassé ?

PHIL. Au contraire, quelcun paraventure se trouveret qui diret que vous estes de ce bois qu'on cerche tant : duquel sont ceux qu'aujourduy on appelle *Hommes de service* ou *Gens de service :* desquels par cidevant je vous ay faict la description.

CELT. Voulez-vous que je vous die la vérité, monsieur Philausone ? vous me faites dresser les cheveux en la teste, en me tenant tels propos. »



Avant que d'aller plus loin, nous tenons à vider une question qui a son impor-

tance dans le débat qui nous occupe. Nous avons vu que le *Moyen de Parvenir* passe, si ce n'est dans l'opinion publique, du moins dans celle de la majorité des savants, pour être l'œuvre de François Béroalde de Verville, chanoine de Saint-Gatien, à Tours. On justifie cette attribution par ce passage du *Palais des Curieux*, ouvrage que Béroalde publia en 1612 :

« Cependant je vous avise que, còmme ici je donne des atteintes à plusieurs fautes, j'ai fait un œuvre, lequel est une satire universelle, où je reprends les vices de chacun. Je pensois vous le faire voir sous un titre qui est tel : *le Moyen de Parvenir ;* mais on me l'a volé; si que, pour en avoir le plaisir, vous attendrez encore. Je l'ai mis en tel état, que je l'avouerai mien ; au lieu que l'exemplaire dont on m'a fait tort, est insolent, et que je dénierois être de moi, aussi qu'il n'est pas de mon écriture ; et avec cela il n'est pas de mérite pour être lu, à cause des convices qu'on m'a rapporté qui y sont, pource qu'il y a des contes désagréables ; ce qui n'est pas au mien, où je ne taxe ni moine ni prêtre, ni ministre ni nonnain, et n'y a point de contes, qu'on tire à telle

conséquence; mais rencontres joyeuses, et touches tendantes à réformation. »

Si nous ne nous abusons, ce passage exprime tout le contraire de ce qu'on voudrait lui faire dire. De ce qu'annonce Béroalde, il résulte qu'il possédait un manuscrit du véritable *Moyen de Parvenir,* qu'en sa qualité d'homme d'église, il lui convenait de le trouver scandaleux et qu'il avait fait un ouvrage sous le même titre dans lequel il n'y avait rien de scabreux. Volé ou non, le vrai *Moyen de Parvenir* parut, celui de Béroalde, si véritablement il en fit un, ne vit jamais le jour.

Mais, de quelle manière Béroalde était-il en possession du précieux manuscrit réimprimé vers l'époque où il écrivait les lignes ci-dessus? La solution n'est pas difficile à trouver : son père Matthieu Béroalde ou mieux Béroald, reçu bourgeois de Genève en 1574, y obtint immédiatement la chaire de philosophie qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1576. Au moment du procès d'Henry

Estienne, François Béroalde avait vingt-deux ans; c'était un homme très-savant, s'occupant avec ardeur de toutes les sciences à la fois et réunissant dans sa bibliothèque les pièces les plus curieuses. Fils d'un ministre, professant lui-même le Calvinisme, il put, par le moyen d'un des amis de son père, membre de la Compagnie, se procurer, soit l'original, soit une copie de l'ouvrage condamné.

Rentré dans le sein de l'Eglise, aux environs de 1583, il parvint au canonicat de Saint-Gatien le 5 novembre 1593. Ce savant revit le vieux manuscrit, en rajeunit un peu l'orthographe, l'entrelarda de quelques interpolations modernes qui expliquent toutes les dates postérieures à 1578, et le fit, ou le laissa paraître, dans les premières années du dix-septième siècle.

Telle nous paraît être l'histoire de l'édition dite de 1610, édition dont François Béroalde, tâche de se disculper, bien loin qu'il est, comme on l'a supposé à tort, de se poser en auteur d'une œuvre qu'il pouvait être charmé de voir courir le monde à cause de sa couleur anti-calviniste, mais

qu'il n'entendait avouer en aucune manière vu son caractère essentiellement érotique.

La sagesse de tous les temps s'est accordée pour taxer l'homme de folie. « Si la bande des fous passait, a-t-on dit, il n'y aurait personne pour la voir défiler, » et ces deux vers sont dans la mémoire de chacun :

Tout homme est fou. Qui n'en veut point voir
Doit rester seul et casser son miroir.

Le concert est unanime pour proclamer les vacillations de l'intelligence humaine. Notre auteur fait chorus : « Chacun est, sera, ou est dit, ou deviendra, s'il ne l'est, fou par la tête. »

En finissant son volume, et comme s'il agissait sous l'action d'une irrésistible puissance fatidique, il s'écrie :

« Hé bien, à propos de vous, messieurs, vous direz que je suis fou? je voudrois le pouvoir devenir, pource que, sitôt que je le serois, je serois aussitôt exempt du feu, si on me disoit hérétique; délivré de pri-

son, si je devois; non sujet au Consistoire, ou à la mercuriale, ou à la réprimande. »

Nous avions d'abord pensé que l'auteur de l'ouvrage qui fait le sujet de cette étude était médecin. Nous nous basions sur une foule d'indices prouvant des connaissances étendues en fait de sciences naturelles et médicales. Henry Estienne aimait ces sciences. Plus d'une fois, on le vit sur les bancs de tel ou tel professeur célèbre. Dans l'*Apologie pour Hérodote*, il nous dit lui-même qu'il suivit les leçons du fameux Jacques Sylvius, aussi, lorsque dans le même ouvrage, il parle des apothicaires et des médecins, on dirait un praticien instruit critiquant ses confrères. Dans sa jeunesse, Estienne étudia les sciences secrètes et l'alchimie lui laissa un faisceau de connaissances positives qu'il sut fort bien discerner des vanités de cette science. L'axiome formulé dans le *Moyen de Parvenir* : « les quatre éléments sont formés d'une même matière, » appartient à l'art hermétique.

Dans notre précédente dissertation, nous avons cité une imprécation burlesque dont la forme littéraire se retrouve dans les autres écrits d'Estienne, en particulier dans ses *Deux Dialogues,* ouvrage dont la date paraît être la même que celle du *Moyen de Parvenir.* En parlant des variations de la mode dans le port des cheveux, il s'exprime ainsi : « on pourra dire qu'en ceci il y aura eu le *faict,* le *desfaict,* le *refaict,* le *redesfaict;* » et, sur le retour aux anciennes modes, il ne manque pas d'observer que « nous nous sommes trouvez avoir la même fantasie que nos *prédécesseurs,* voire que les *prédécesseurs* des *prédécesseurs* de nos *prédécesseurs.* » La majesté du mot père, méconnue par les parleurs à la mode, inspire à notre auteur cette observation : « Nous voyons nos *ancestres,* ou plustost les *ancestres* des *ancestres* de nos *ancestres,* d'un seul instinct naturel avoir faict si grand cas de ce nom ou titre de père, qu'ils ont pensé qu'on n'en pouvoit trouver un plus convenable à la divinité. » Notre auteur ne s'arrête pas à l'emploi seul des

substantifs dans ces constructions singulières, il nous apprend qu'à la Cour, dire à quelqu'un : « Vous êtes un fou, » est une gentillesse de langage, mais que l'apostrophe : « Vous êtes un sot, est un *outrageusement outrageux outrage.* »

Encore un exemple du goût d'Estienne pour la composition de ces phrases en dégringolade, de ces espèces de sorites : En parlant des *mules* ou *patins* des Italiennes, chaussure qui avait parfois un pied de hauteur et que les dames de Venise affectionnaient particulièrement, il dit : « les Vénitiennes devroyent payer à l'inventeur pour tout le reste des femmes d'Italie. Quand je di à l'inventeur, j'enten à ses *héritiers* : voire aux *héritiers* des *héritiers* de l'*héritier* du premier *héritier.* »

Les bizarreries syntaxiques dont Estienne a semé les ouvrages bien reconnus pour être de lui, abondent dans le *Moyen de Parvenir,* où il n'a employé la conjonction *car* qu'une seule fois et de la manière la plus inattendue : c'est par ce mot qu'il commence le volume, nous citons le pas-

sage, bien qu'il soit un peu long, à cause de son étrange composition et malgré sa nuance foncée d'érotisme, qui d'ailleurs ne peut être bien saisie que par un petit nombre de savants :

CAR est-il que ce fut au temps, au siècle, en l'indiction, en l'ère, en l'hégire, en l'hebdomade, au lustre, en l'olympiade, en l'an, au terme, au mois, en la semaine, au jour, à l'heure, à la minute, et justement à l'instant que, par l'avis et progrès du Démon des sphères, les éteufs déchurent de crédit, et qu'au lieu d'eux, furent avancées les molles balles, au préjudice de la noble antiquité qui se jouait si joliment......... Eh bien ! en cet excellent période, il advint ce que vous savez; et je vous jure, sans jurer, que tout est vrai.

Si vous me pressez, je vous défoncerai trois ou quatre ruades toutes brodées de cramoisi, et jurerai comme un homme ; ou bien, je prierai mon voisin de jurer pour moi, ainsi que fit le sire Guillaume, qui, pressé du juge de jurer, lui dit ainsi : Monsieur, je ne sais point jurer, parce que je n'ai pas étudié, ni été à la guerre, et ne suis docteur, ni gendarme, ni gentilhomme ; mais j'ai un frère qui jurera pour moi.

« Il fut donc, en cette saison, sonné, trompé, trompeté, corné (comme vous voudrez; prenez au goût de votre rate) et crié, huché, dit et proclamé avec la trompe philosophique, que toutes âmes, qui avoient serment à la Sophie (Σοφια : la Sagesse), se trouvassent au lieu susdit, ainsi qu'il avoit été ordonné et promis avec serment solennel, comme il est ordinaire ès affaires sérieuses de la benoîte coutume des sages; pour assurance de quoi, les enfants de la science avoient mis la main au symbole de la conscience. Parquoi nous fûmes tous résolus de nous trouver chez le Bonhomme, notre père spirituel, parce qu'il avoit été ordonné et jugé en dernier ressort de serrure, d'horloge, de cranequin, de rouet, de rôtissoir, d'arbalète, etc., que les défaillants seroient mis à la noix, à la noisette, au noyau et à l'amende. »

Les phrases à double entente se rencontrent à chaque page; voici comment, en jouant sur le verbe *habitare*, l'auteur mentionne la suppression de la prostitution légale : « ceux de Genève veulent que ceux qui vont demeurer en leur ville, aient lettre d'*habitation* authentiquée, et toutefois ils ne veulent pas qu'on *habite.* »

Ailleurs, il ajoute ironiquement : « Si vous êtes de cette chouserie-là, allez à Genève. »

L'auteur excuse son style grivois, ses phrases sotadiques, la salacité si crue de la plupart de ses contes, par ce raisonnement : « les paroles ne sont point sales ; il n'y a que l'intelligence. Quand vous orrez une parole, recevez-la, et la portez à une belle intelligence ; et lors elle sera belle, nette et pure. Mais cela fâche les oreilles ! Si les oreilles étoient pures et nettes, cela ne les incommoderoit point. » Ailleurs, il pose en principe et prouve à sa manière « qu'il y a deux temps où il faut tout nommer par son nom, et où l'on a congé de tout dire, savoir, en innocence et en colère. Jamais ces gens, ajoute-t-il, qui font tant la petite bouche, ne furent qu'hypocrites. Ils jurent *par ma finte;* ils n'osent proférer le mauvais; ils ne savent dire les choses par leur nom : et cependant leur cœur est plein de déception et tromperie, d'autant que leur âme symbolise à leur bouche. »

On a vu combien l'auteur du *Moyen*

de Parvenir aime à louer son œuvre; c'est un trait de caractère que l'on retrouve dans plusieurs ouvrages d'Henry Estienne, ainsi, sur le titre des *Deux Dialogues,* le livre, s'adressant au lecteur, lui dit :

De moy auras proufit si tost què me liras :
Grand proufit, grand plaisir, quand tu me [reliras.]

Le *Moyen de Parvenir* est pur de *meygretisme,* de cette hérésie orthographique que l'on voudrait remettre en vogue de nos jours, et qui consiste à écrire tous les mots comme on les prononce. Les autres ouvrages d'Estienne sont également nets de cette ridicule innovation, qu'il critique dans les *Deux Dialogues,* et dont voici un exemple que nous empruntons à l'ouvrage d'un Savoyard célèbre, au *Dialogue de l'Ortografe et Prononciacion Françoese* de Jacques Pelletier, d'Annecy, publié en 1555. C'est un mot sur Théodore de Bèze qui a échappé aux biographes du célèbre hérésiarque et qui se rapporte à l'année 1548; il venait

alors de publier la première édition des *Juvenilia* et demeurait à Paris chez son imprimeur Vascosan :

« J'è bien lieu de nommer Teodore Debeze : lequel eyant logis sien propre e commode, toutefoes ut anvie de s'aprocher de nous : e méme de venir fere sa table avec nous, la ou nous fûmes tout un Yver, continuans non seulement les propos que nous soulions tenir Ian Martin e moe, mes ancores an refreschissans e invantans de jour an jour de tous nouveaus aveques lui : homme tel que ses Ecriz le montret, homme eureus an dons de Grace, de Nature e de Fortune, et qui ét chose rare, estime antre les hommes tel qu'il etoèt. Brief, les perfeccions qu'il avoèt, etoèt si bien conjointes an lui, et s'antredonnoét tel eide, qu'an toutes compagnies, mémes des plus grans de Paris, il etoèt bien vù, prisé e honoré. »

Comme nous avons souventes fois parlé du langage italianisé, il est bon d'en montrer un échantillon sortant de la bouche d'un courtisan voulant justifier le mot *francés* qui venait, comme orthographe et comme prononciation, d'être substitué à *françois.*

« Si vos oreilles estet faictes d'autre fogge qu'elles ne sont, ou si elles estet accommodées à la leggiadresse courtisanesque, au lieu qu'elles sont accommodées à la gofferie et balorderie pedantesque, ceste prononciation de Francés vous sembleret avoir beaucoup plus de garbe, que celle qui dit François. »

L'auteur du *Moyen de Parvenir* est éminemment facétieux. C'est un des traits saillants du caractère d'Estienne; là où l'on s'y attendrait le moins, il place un trait plaisant. C'est évidemment de la même plume que sont tombées les historiettes de celui qui disait que la meilleure clef de musique est la clef de la cave, plaisanterie qui se lit dans le *Moyen de Parvenir,* et l'observation de l'individu qui estimait la langue de bœuf être la principale des langues. Cette bouffonnerie se trouve dans les *Deux Dialogues;* laissons-la raconter à l'auteur :

« Un certain personnage, qui de son naturel estoit fort facétieux et mourut conseiller de la cour du parlement, ayant oui parler d'un livre où il estoit traicté

de diverses langues, la Chaldaique, l'Hébraique, la Greque, la Latine, l'Arabesque, et autres : dit qu'il s'esbahissoit de ce qu'on avoit oublié la principale langue et la meilleure de toutes : veu qu'elle estoit fort commune. Et après avoir donné à penser à plusieurs, dont aucun ne pouvoit deviner quelle langue il voulait dire : C'est, dit-il, la langue de beuf, principalement quand elle est salée et accoustrée comme il faut. »

Nous avons dit que l'emploi de mots romands, d'idiotismes genevois, était un des caractères de la diction du *Moyen de Parvenir;* ce caractère se remarque, plus ou moins, dans tous les ouvrages qu'Estienne a publiés en français :

Parmi ceux de ces mots qui sont encore usités chez nous, nous avons remarqué : JERGON, pour *jargon;* SENTU, pour *senti;* CERCHER, CÉRIMONIE, CONFERMER, MENUSIER; COUVERTE pour *couverture de lit;* BOUTICLE, pour *boutique*; TRIACLE, pour *thériaque;* l'expression interjective A CERTES! encore si employée dans le canton de Fribourg et qui a autant d'élasticité que le *so!* des Allemands.

Citons encore : CIRURGIEN, CORPORAL, MANQUEMENT, PLAUDER, S'AMOURACHER, MARMAILLE, mots qui d'ailleurs ne sont pas exclusivement genevois ; CAYMAND, *mendiant ;* COFFIN, carquois en bois dans lequel les faucheurs portent la molette ; RATACONNEUR, *savetier ;* une MISÈRE, *peu de chose ;* GAYOFFE, qualification donnée à un individu sans tenue, dissipateur par habitude ; le verbe FAGOTTER et le substantif FRICASSÉE, employés au figuré ; l'expression : COMMENT VOUS PORTEZ-VOUS? pour demander des nouvelles de la santé de quelqu'un. ÊTRE EN SES BONNES, pour : *être bien disposé, de bonne humeur* et PRENDRE LA CHÈVRE, pour : *se dépiter sans dire un mot, bouder.*

Beaucoup de personnes disent chez nous qu'elles portent une canne *pour se donner une* CONTENANCE ; les muscadins du temps d'Estienne portaient des miroirs qu'ils appelaient des *contenances*, mot qu'on appliquait également à l'écran et à l'éventail.

Dans une partie de la Suisse romande, le mot HAILLON se dit de tout vêtement,

aussi bien des neufs que des vieux, des grossiers et communs que de ceux qui sont en étoffes précieuses. Estienne ne manque pas de le dire dans ses *Deux Dialogues* : « En quelque pays qui est des limites de France on fait si grand honneur au mot *Haillons*, que quand on verra des robbes de velours, voire de drap d'or, on dira : O les beaux HAILLONS ! »

La coutume de donner aux dames des qualifications féminines, tirées des offices de leurs maris, est indiquée par Estienne qui mentionne : *madame la seneschalle; madame la mareschalle,* etc. Cette coutume était fort en usage à Genève, elle n'est pas perdue dans le canton de Vaud où l'on entend, à tout propos, parler de *madame la syndique* et de *madame la ministre,* comme on parlait naguère de *madame la baillive.*

Dans notre première dissertation, nous avons dit que, par le mot BONHOMME, l'auteur du *Moyen de Parvenir* désignait le *peuple;* Estienne, dans ses *Deux Dia-*

logues, dit que : *Vivre à discrétion* s'emploie en parlant « des gendarmes qui vivent sur le BON HOMME sans payer. »

Presque tous les savants qui ont parlé du *Moyen de Parvenir* sont d'accord pour dire que cet écrit est d'une *indécence effrontée*, que c'est un livre *impie, obscène, plein d'impuretés et de blasphèmes*, un *pandémonium d'ordures et de gaudrioles*, réunissant ce qu'il y a de plus *sale et de plus licencieux* dans la langue française. Ces expressions sont bien fortes; une certaine littérature de notre époque, à l'écorce si pudibonde, dépasse de beaucoup toutes les excentricités dont le livre qui nous occupe est rempli.

En résumé, cet ouvrage très-instructif, doit non-seulement être considéré comme « un admirable et curieux monument de la langue et de l'esprit français à la fin du seizième siècle, » mais encore comme un tableau, peut-être un peu chargé, du milieu moral de la Genève réformée pendant la période où le Calvi-

nisme était arrivé au paroxysme de sa puissance et de son influence.

Si nous demandons à l'auteur où il en veut venir avec son travail, quel est le but de son œuvre, voici sa réponse :

« Je vous dirai que le principal mot du guet du *Moyen de Parvenir* est d'avoir de l'argent : aux moines, pour se soûler et besoigner leur soûl, d'autant que c'est leur part; aux gentilshommes, pour paroître; aux ambitieux, pour se faire mistigorifier, comme petits démons sur le plat d'une pelle; et aux autres, pour avoir du contentement en vérité et non en songe. »

En deux mots, résumons la question littéraire : Rabelais n'est pour rien dans la rédaction du *Moyen de Parvenir* dont l'auteur « n'incornifistibule jamais la gibecière de l'entendement de ses lecteurs » avec les mots et les phrases de l'enfant de Chinon. Cette rédaction est tout entière de la main d'Henry Estienne, sauf quelques interpolations de François Béroalde, très-faciles à reconnaître par la date des événements cités.

La Bibliothèque publique de Paris possédait, sous le N° 12,254 du fonds réservé, une ancienne édition du *Moyen de Parvenir;* elle était sans date, avec une table manuscrite, ce volume n'y est plus. On doit le regretter. Tout porte à croire que c'était un des exemplaires, probablement le seul existant, de l'édition imprimée à Genève en 1578, car, nous le répétons, sans plus d'indices ni de preuves, nous sommes personnellement convaincu que le *Moyen de Parvenir* vit le jour dans notre ville, à cette époque, et qu'il est l'œuvre d'Henry Estienne.

Qu'il y aurait encore de choses à dire au sujet de l'ouvrage dont nous nous occupons!

Certes, les attaques contre la nouvelle religion n'ont pas manqué au seizième siècle. Mais ce sont des attaques faites par des Chrétiens portant la robe des Capucins, par des savants coiffés du bonnet des Jésuites.

Henry Estienne est le premier qui, protestant de fait, se soit servi de la théorie

protestante du libre examen, dégagée de ses ridicules entortillages d'élection, de prédestination, de foi et de grâce, pour palper, pour sonder, pour mettre au grand jour les aberrations, les inconséquences et les contre-sens du Calvinisme.

Si nous faisions une histoire de la famille Stéphanienne, ou seulement une biographie d'Henry Estienne, nous aurions encore bien des détails à ajouter. Bornons-nous à dire que ce savant si distingué, ce typographe qui n'a été ni surpassé, ni même égalé, cet homme « dont la vie, comme le dit fort bien Gaullieur, est une lutte incessante contre les hommes et l'adversité, lutte qu'il soutint avec une énergie et un courage extraordinaires, » fut, depuis son procès de 1580, depuis la découverte de l'impression du grand dialogue connu sous le nom de MOYEN DE PARVENIR, jusqu'à sa mort, le jouet de manœuvres ténébreuses. Que ruiné, conséquemment honni de tous, il mourut fou....... fou de douleur, sur un grabat de l'Hôtel-Dieu, de Lyon.

Ses restes, insultés par la populace, trouvèrent à peine de la terre pour les couvrir.

C'était en mars 1598.

Les persécuteurs d'Henry Estienne, les contempteurs du *Moyen de Parvenir,* avaient obtenu leur revanche.

Le Consistoire de Genève avait, sous le chef d'inhumanité et de dureté envers sa famille, renvoyé Henry au « jugement de Dieu. » Les vers que Paul Estienne consacra à la mémoire de son père, le lavent de cette odieuse imputation autant que de celle d'athéisme :

Dulcis pater, optime patrum,
Extinctum te crediderim, lucemque perosum,
Et Lugdunæo requiescunt ossa sepulcro.

Comme les républiques ne sont point ingrates, on l'a dit tout au moins, nous espérons que si Genève n'élève pas une statue à l'immortel auteur du THESAURUS LINGUÆ GRÆCÆ, de la PRÉCELLENCE DU LANGAGE FRANÇOIS, du MOYEN DE PAR-

venir, et de tant d'autres ouvrages qui ont étendu la renommée de notre ville dans l'univers entier, les édiles, si souvent embarrassés pour dénommer les rues nouvelles, sauront imposer à l'une d'entre elles le nom d'HENRY ESTIENNE, de cet éminent citoyen genevois, qui, deux cents ans avant Jean-Jacques Rousseau, a plaidé la cause des nourrissons déshérités du sein de leurs mères.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Description monumentale de l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, in-8°, fig. 1845.

Description monumentale de l'église de Notre-Dame, ancienne cathédrale de Lausanne, in-8°, 1846.

Description de quelques monuments celtiques situés dans les environs de Genève, in-8°, fig. 1847.

Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine découverts à Genève, in-8°, fig. 1847.

Etrennes de l'Helvétie romande, in-12, fig. 1848.

Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, in-8°, fig. 1848.

Restauration des stalles de l'ancienne cathédrale de Genève, in-8°, fig. 1849.

Notice descriptive sur les monnaies découvertes dans le trésor de Feygères, in-8°, fig. 1849.

Lettre a M. L. Vulliemin sur un ancien cimetière découvert a Berolles, dans le canton de Vaud, in-8, fig. 1849.

Notice historique sur le cimetière de Genève, in-8°, fig 1849.

Armorial genevois, Essai historique sur les armoiries, les sceaux, les milices et les sociétés militaires, les uniformes et les

bannières, les médailles et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours, in-8°, avec 47 planches, 1849.

NOTICE SUR LES FOUILLES PRATIQUÉES DANS L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, in-8°, fig. 1851.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE SACRÉE DU QUATRIÈME AU DIXIÈME SIÈCLE, dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, in-8°, avec 37 planches et un atlas, fol. de 61 planches, 1853.

COMPTES DE DÉPENSES DE LA CONSTRUCTION DU CLOCHER DE SAINT-NICOLAS, à Fribourg en Suisse, de 1470 à 1490, in-8°, 1858.

RECHERCHES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR L'OUVRAGE INTITULÉ : LE MOYEN DE PARVENIR, in-8°, 1865 et 1872.

HISTOIRE DES ENSEIGNES D'HOTELLERIES, D'AUBERGES ET DE CABARETS, publiée dans la *Revue suisse*, 1865.

ÉTUDES SUR GENÈVE, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, in-8°, fig. 1872.

LE CHRISTIANISME A GENÈVE, depuis saint Pierre jusqu'à présent, in-8°, fig. 1872.

Sous presse :

LA CLOCHE, Études sur son histoire et ses rapports avec la Société aux différents âges, grand in-8°, de quatre à cinq cents pages.

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES SUR GENÈVE

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

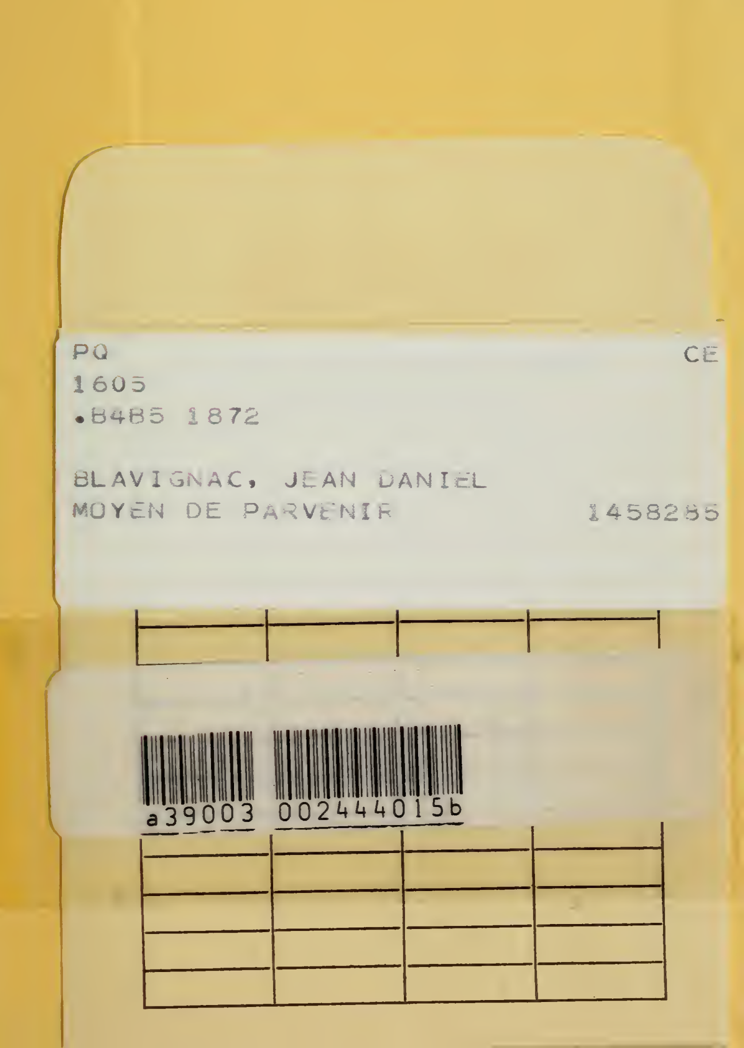
1 volume elzévir de 368 pages.

SOUS PRESSE

LA CLOCHE

Études sur son histoire et sur ses rapports avec la Société aux différents âges.

Un fort volume grand in-8°


PQ
CE
1605
.B4B5 1872
BLAVIGNAC, JEAN DANIEL
MOYEN DE PARVENIR
1458285
a39003 0024440156

